

UNE DESSERTE AÉRIENNE EN EXPANSION

Faits saillants 2014

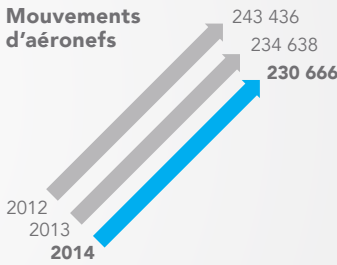
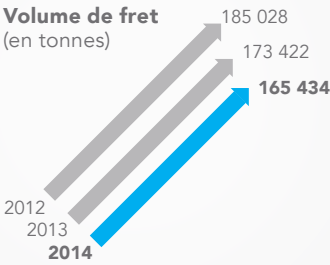
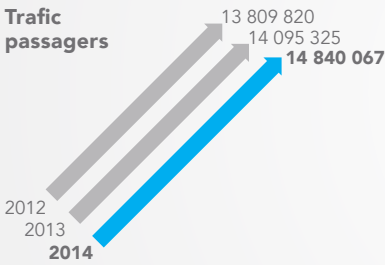
RÉTROSPECTIVE FINANCIÈRE

(EN MILLIERS DE DOLLARS)

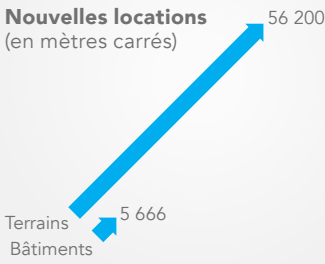
	2014	2013	2012	2011	2010
Produits	463 888 \$	446 501 \$	435 375 \$	426 844 \$	389 325 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(4 434)	13 625	6 941	5 423	(9 040)
BAIIA	208 704	197 835	189 603	183 978 ¹	163 974 ¹
Investissements	180 045	177 353	194 722	113 685	64 601

1. Avant considération du gain relatif aux placements détenus dans des billets à taux variables (anciennement PCAA).

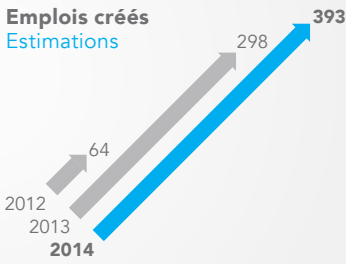
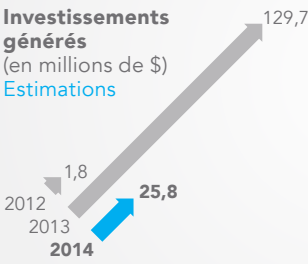
EXPLOITATION 2012-2014



DÉVELOPPEMENT IMMOBILIER ET COMMERCIAL 2014

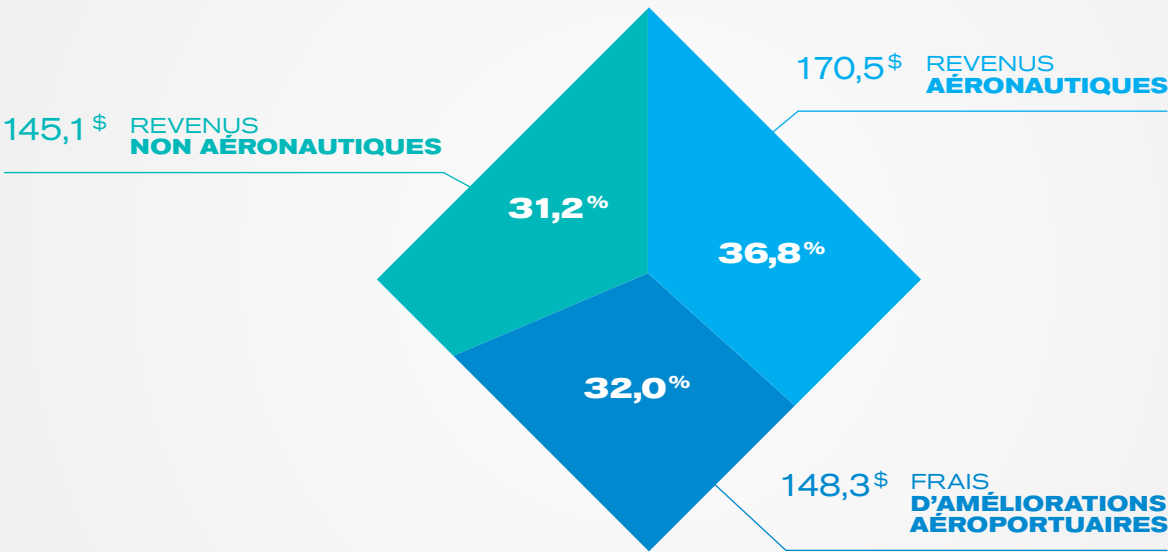


DÉVELOPPEMENT IMMOBILIER 2012-2014



SOURCES DE REVENUS

(EN MILLIONS DE DOLLARS)



TYPES DE DÉPENSES

(EN MILLIONS DE DOLLARS)

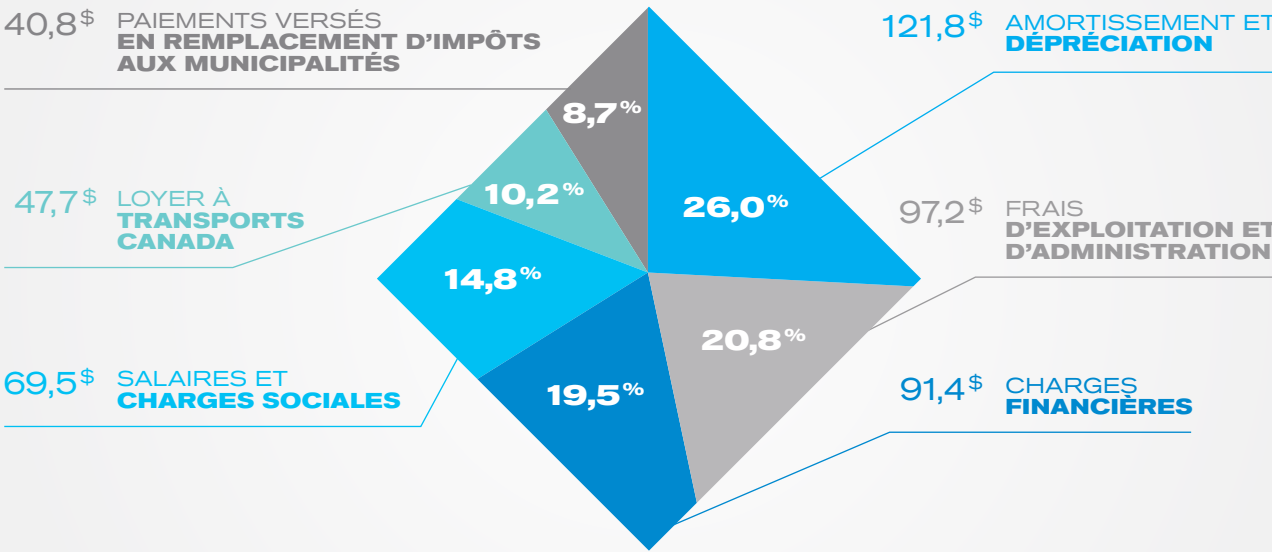


Table des matières

1
PROFIL
D'ENTREPRISE

2
MESSAGE
DE LA DIRECTION

6
2014
EN BREF

8
REVUE
DES ACTIVITÉS

19
BILAN
ENVIRONNEMENTAL
ET SOCIAL

32
ANALYSE
PAR LA DIRECTION
DE LA SITUATION
FINANCIÈRE

36
RAPPORT
SUR LA
GOUVERNANCE

41
PLAN
STRATÉGIQUE
DE CINQ ANS

47
UNE CONNECTIVITÉ
AÉRIENNE
ENVIABLE

51
COMPAGNIES
AÉRIENNES ET
DESTINATIONS



Profil d'entreprise

Aéroports de Montréal (ADM) est une corporation privée à but non lucratif et sans capital-actions responsable de la gestion, de l'exploitation et du développement de l'Aéroport international Pierre-Elliott-Trudeau de Montréal et de l'Aéroport international de Montréal-Mirabel en vertu d'un bail conclu avec Transports Canada en 1992 et échéant en 2072.

Aéroports de Montréal entend réussir dans ses divers secteurs d'activité – les services aéroportuaires, immobiliers et commerciaux – et développer chacune de ses deux plateformes aéroportuaires à son plein potentiel. Dans cette optique, Montréal-Trudeau agit comme plaque tournante du transport passagers domestique, transfrontalier et international, tandis que Montréal-Mirabel est développé comme aéroport tout-cargo et pôle aérospatial de calibre mondial.

Les aéroports internationaux Montréal-Trudeau et Montréal-Mirabel constituent d'importants pôles d'activité économique et des atouts de développement pour le Grand Montréal. 31 transporteurs passagers et 20 transporteurs tout-cargo relient Montréal à un nombre important d'aéroports dans le monde. En 2014, quelque 14,8 millions de passagers et 165 400 tonnes métriques de marchandises ont transité par les aéroports Montréal-Trudeau et Montréal-Mirabel. Les quelque 250 établissements actifs sur les sites aéroportuaires génèrent un grand total de 60 000 emplois, dont 31 600 directs, et une valeur ajoutée de 5,5 G\$ par année.

LA MISSION D'AÉROPORTS DE MONTRÉAL EST TRIPLE

1

ASSURER une prestation de services aéroportuaires de qualité qui répondent aux besoins spécifiques de la communauté tout en recherchant l'efficacité, la sûreté et la sécurité;

2

CONTRIBUER au développement économique de la région métropolitaine de Montréal, notamment par la mise en valeur des installations dont elle a la responsabilité;

3

MAINTENIR une cohabitation harmonieuse avec le milieu, en particulier quant à la protection de l'environnement.

Message de la direction

RÉSULTATS DE TRAFIC

L'aviation civile a connu une excellente année en 2014, et la baisse marquée des cours du pétrole augure plutôt bien pour 2015. L'économie canadienne a mieux fait que prévu, grâce surtout au redressement accéléré de l'économie américaine, et le trafic passagers a affiché une croissance généralement vigoureuse dans les grands aéroports du pays. À Montréal-Trudeau, le nombre de passagers embarqués/débarqués a franchi un nouveau cap en 2014, soit 14,8 M ou 5,3% de plus qu'en 2013. Nos trois secteurs – domestique, transfrontalier et international – ont bien performé et la part du trafic de correspondance a continué de progresser, attestant que Montréal-Trudeau est utilisé de plus en plus comme plaque tournante.

RÉSULTATS FINANCIERS ET D'EXPLOITATION

Vu ce contexte favorable, Aéroports de Montréal est en mesure de présenter des résultats financiers solides pour l'exercice 2014 :

- ◆ Les produits se sont chiffrés à 463,9 M\$, en hausse de 3,9% par rapport à 2013, nos activités commerciales ayant contribué pour la moitié de cette hausse.
- ◆ Considéré comme le meilleur indicateur de notre performance financière, le BAIIA (excédent [insuffisance] des produits sur les charges avant charges financières, impôts, amortissement et dépréciation) a augmenté de 5,5%, à 208,7 M\$, grâce en grande partie à nos efforts de réduction des dépenses. En pourcentage des revenus, il s'établit à 45,0% comparativement à 44,3% en 2013.
- ◆ Le solde entre les produits et les charges montre un déficit de 4,4 M\$, mais n'eût été la charge non récurrente liée à la dépréciation du bâtiment de l'ancienne aérogare de Mirabel, nous aurions déclaré un excédent de 11,6 M\$.

Nous félicitons toute l'équipe d'Aéroports de Montréal pour cette excellente performance qui témoigne d'une forte mobilisation autour des objectifs de l'entreprise.

Par ailleurs, la satisfaction de la clientèle, telle que mesurée par nos sondages trimestriels, a atteint de nouveaux sommets en 2014 : 97,9% des passagers au départ et autant de passagers à l'arrivée se sont dits satisfaits (extrêmement satisfait, très satisfait ou satisfait) de leur passage à l'aéroport. Ces résultats ne sont pas dus au hasard mais bien à des efforts concertés de la part de l'ensemble de la communauté aéroportuaire pour améliorer les installations, les processus, les services et la façon dont ils sont dispensés. Nous tenons à remercier nos partenaires opérationnels pour leur engagement sans cesse renouvelé envers le service à la clientèle.

INVESTISSEMENTS ET FINANCEMENT

Les investissements de la Société ont totalisé 180 M\$ en 2014, par rapport à 177,4 M\$ en 2013. Les travaux ont porté principalement sur l'agrandissement de la jetée internationale et sur la construction de nouveaux espaces commerciaux dans la partie centrale de la jetée internationale existante. Les investissements ont été financés par les flux de trésorerie, y compris les frais d'améliorations aéroportuaires.

L'agrandissement de la jetée internationale, rendu nécessaire par la croissance soutenue du trafic international, représente un projet majeur de l'ordre de 270 M\$. Les travaux vont bon train : en fin d'année, l'avancement global du projet se chiffrait à plus de 60%. L'ouverture de la nouvelle section, qui ajoutera six portes d'embarquement pour gros porteurs, est maintenant prévue pour juin 2016, soit trois mois avant l'échéance initiale. Soulignons que le bâtiment de quatre étages respectera des normes environnementales et énergétiques élevées pouvant mener à une certification LEED, tandis que l'aménagement intérieur créera une ambiance à la fois accueillante et conviviale.

Pour la période 2015-2019, nos investissements totaliseront quelque 800 M\$, y inclus un grand nombre de projets de maintien et d'amélioration, tant à Trudeau qu'à Mirabel. En 2016, nous prévoyons notamment investir 40 M\$ dans la réfection complète de la piste principale de Montréal-Mirabel afin de continuer de répondre aux besoins des transporteurs tout-cargo, de l'aviation générale et de nos clients de l'industrie aérospatiale. Cet investissement est justifié par le fait que l'aéroport de Mirabel supporte quelque 3 700 emplois, dont 86% sont liés à l'aéronautique.



JAMES C. CHERRY
PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

RÉAL RAYMOND
PRÉSIDENT DU CONSEIL

DÉMANTÈLEMENT DU BÂTIMENT DE L'ANCIENNE AÉROGARE DE MIRABEL

Un fait marquant de 2014 a été le début des travaux de démantèlement du bâtiment de l'ancienne aérogare de passagers de Mirabel, inutilisée depuis 10 ans. Des études d'experts ont démontré, hors de tout doute, que le bâtiment était devenu totalement désuet et irrécupérable. Il aurait requis des réparations urgentes et coûteuses. En plus des économies en frais de maintenance, le démantèlement permettra la mise en valeur de quelque 200 000 m² de terrains afin de générer des revenus pour Aéroports de Montréal ainsi que des emplois et des revenus fiscaux pour la collectivité.

Nous prévoyons déjà utiliser une partie des terrains pour des activités liées au fret aérien, et d'autres projets sont en discussion. Les professionnels en développement industriel et commercial d'Aéroports de Montréal et de la Ville de Mirabel continuent de coordonner leurs efforts de promotion et de prospection. L'aérospatiale et la haute technologie sont les principaux secteurs ciblés.

UNE DESSERTE AÉRIENNE EN EXPANSION

Cette année, le thème de notre rapport annuel porte sur la connectivité aérienne de Montréal, un sujet qui apparaît de plus en plus en plus important dans le contexte de la mondialisation et de l'émergence de nouvelles puissances économiques telles que la Chine et le Brésil. Il s'agit d'une question dont Aéroports de Montréal se préoccupe au plus haut point depuis nombre d'années, comme en témoignent les efforts continus et les ressources financières substantielles que nous consacrons au développement de la desserte aérienne de Montréal-Trudeau.

Afin de s'assurer que les Montréalais ont accès aux services aériens dont ils ont besoin, Aéroports de Montréal a demandé à une firme d'économistes réputée de produire une étude sur la qualité de la desserte aérienne, notamment en comparant la connectivité internationale de Montréal à celle d'autres villes nord-américaines de taille similaire. Les principales constatations et conclusions de cette étude sont présentées dans une section spéciale à la fin du présent rapport annuel. On peut aussi consulter l'étude *in extenso* sur notre site internet.

Toutes les grandes villes ou régions du monde souhaitent avoir davantage de vols directs vers les destinations importantes pour les affaires, le commerce et le tourisme. La concurrence est très vive pour attirer les vols directs, surtout vers certaines destinations très prisées comme la Chine, et un grand nombre de facteurs géographiques, démographiques, économiques, commerciaux, réglementaires et autres font la différence. Or, comme nous l'avons toujours soutenu, l'étude démontre clairement que Montréal jouit d'une desserte aérienne tout à fait enviable compte tenu de sa taille et des particularités de son marché. Et celle-ci continue de s'améliorer.

LIAISON DIRECTE AVEC LA CHINE

Nous avons été ravis de la décision d'Air China de lancer en septembre prochain un vol direct entre Pékin et Montréal, en partenariat avec Air Canada. Cette décision tant attendue vient couronner plusieurs années d'efforts pour intéresser un transporteur à desservir ce marché stratégique. Nous tenons à remercier sincèrement nos principaux alliés et partenaires dans ce dossier, dont la Chambre de commerce du Montréal métropolitain et son président Michel Leblanc, Tourisme Montréal et le gouvernement du Québec. Nous sommes certains que la collectivité montréalaise, particulièrement la communauté des affaires, saura démontrer concrètement son engouement pour ce vol.

PLAN PERFORM 2016-2018

Tel que mentionné dans notre message l'an dernier, Aéroports de Montréal est engagée dans la réalisation d'un vaste plan visant à rehausser sa performance organisationnelle, particulièrement au chapitre de la productivité des équipes et de la génération de revenus non aéronautiques, tout en continuant d'améliorer la qualité de l'expérience client. La mise en œuvre des initiatives de réduction de coûts et de génération de revenus sera complétée d'ici la fin 2016 et la fin 2018, respectivement.

La connectivité aérienne de Montréal, une question dont Aéroports de Montréal se préoccupe au plus haut point depuis nombre d'années

CHANGEMENTS ORGANISATIONNELS

En 2014, nous avons procédé à des réorganisations et de nouveaux rôles ont été créés. Afin d'assurer une gestion intégrée des infrastructures côté ville et côté air, toutes les fonctions relatives au cycle de vie de chaque type d'infrastructures ont été regroupées au sein d'une même vice-présidence. Philippe Rainville a été nommé à tête de la vice-présidence Planification aéroportuaire, ingénierie et entretien aérogare, également responsable du nouveau bureau de projets. La vice-présidence dirigée par Pierre-Paul Pharand a été renommée Exploitation, infrastructures aéroportuaires et développement aérien pour refléter ses nouvelles responsabilités. La gestion immobilière a été confiée à Pierre Gagnon, vice-président Affaires juridiques et secrétaire. Enfin, Albert Caponi s'est joint à l'équipe de direction à titre de vice-président Finances et administration, et chef de la direction financière.

ACCÈS TERRESTRES À MONTRÉAL-TRUDEAU

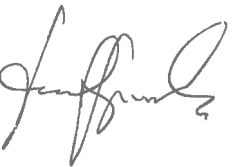
Une problématique qui revient depuis plusieurs années, c'est bien celle du réaménagement de l'échangeur Dorval. Le ministère des Transports du Québec travaille désormais sur un nouveau design pour le segment enjambant le corridor ferroviaire CN-CP. Nous sommes confiants que les liens entre l'aéroport et l'autoroute 20 Est seront enfin en fonction d'ici la fin 2017.

D'autre part, en ce qui concerne le système léger sur rail (SLR) de l'Ouest, qui englobe la navette entre l'aéroport Montréal-Trudeau et le centre-ville, nous avons été emballés d'apprendre, au début de 2015, que ce projet sera réalisé par la Caisse de dépôt et placement du Québec en vertu d'un partenariat novateur avec le gouvernement du Québec. Ce nouveau mode de réalisation des grands projets d'infrastructures permettra d'accélérer la mise en place du SLR de l'Ouest et du SLR du nouveau pont Champlain, tous deux jugés prioritaires par le gouvernement. Nous avons hâte de poursuivre le travail sous le nouveau leadership de la Caisse, dont nous partageons la vision. L'expertise de la Caisse en matière de financement et réalisation de grands projets d'infrastructures, en particulier de navettes aéroportuaires, ainsi qu'en matière de développement immobilier, sera un gage de succès.

Nous réitérons que des accès autoroutiers de qualité ainsi qu'une desserte ferroviaire rapide et fiable sont essentiels au fonctionnement et au développement de tout aéroport international. À l'heure où de nombreux intervenants prennent conscience de l'importance d'une desserte aérienne de qualité pour Montréal, il est également crucial de doter Montréal-Trudeau d'accès de classe mondiale. Nous félicitons le gouvernement de M. Philippe Couillard de sa sensibilité à l'égard de ce dossier.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

En terminant, nous avons accueilli avec plaisir Hélène V. Gagnon au sein de notre conseil d'administration, en novembre dernier. Nommée directement par le gouvernement du Canada en remplacement de Maud Cohen, M^{me} Gagnon apporte au Conseil une connaissance approfondie de l'industrie aérospatiale et de ses rouages. D'autre part, nous remercions M^{me} Cohen pour sa contribution au cours des dernières années.



Le président du Conseil
Réal Raymond



Le président-directeur général
James C. Cherry

2014 en bref

1 L'AÉROPORT DE MIRABEL, UN IMPORTANT PÔLE ÉCONOMIQUE

Montréal-Mirabel a réussi avec brio sa conversion en un aéroport industriel et tout-cargo. L'étude d'impacts économiques rendue publique en 2014 en témoigne. Ainsi, 86 % des 3 700 emplois directs sont liés au secteur à forte valeur ajoutée de l'aéronautique, notamment la fabrication et la réparation d'aéronefs, de moteurs et autres composantes d'aéronefs. Dans l'ensemble, les entreprises présentes sur le site génèrent une contribution au PIB du Québec de 1,1 milliard \$ et quelque 200 millions \$ en revenus fiscaux.

2 AÉROPORTS DE MONTRÉAL S'IMPLIQUE DANS JE VOIS MONTRÉAL

ADM a présenté deux projets dans le cadre de l'initiative Je vois Montréal : l'aménagement intérieur de la nouvelle section de la jetée internationale, à l'image de Montréal, et l'établissement d'une liaison aérienne directe avec la Chine. De plus, ADM est partenaire dans d'autres projets, dont Montréal vous accueille de Tourisme Montréal et le Parcours-relais de la Banque Nationale dans le cadre duquel une stèle lumineuse intitulée Entre ciel et terre sera notamment installée à l'entrée de l'aéroport Montréal-Trudeau.

3 NOUVELLES INSTALLATIONS POUR LE RECYCLAGE DU GLYCOL

En octobre, ADM et Aéro Mag ont inauguré des installations à la fine pointe de la technologie pour le recyclage de l'éthylène glycol. Représentant un investissement de 10 millions \$, les nouvelles installations font appel à un processus perfectionné pour concentrer le glycol récupéré et lui redonner un niveau de pureté d'au moins 99,5 % en vue de sa réutilisation pour le dégivrage des avions : il s'agit d'une première mondiale. Elles permettront en outre de réduire l'utilisation d'eau potable tout en diminuant les coûts d'éthylène glycol pour les transporteurs clients.



4 TRAVAUX D'AGRANDISSEMENT DE LA JETÉE INTERNATIONALE

À la fin de l'année, les travaux d'agrandissement de la jetée internationale de Montréal-Trudeau étaient en avance sur l'échéancier. L'enveloppe de verre du bâtiment de quatre étages a été fermée avant le congé des Fêtes. En 2015, les efforts porteront principalement sur la finition intérieure. La nouvelle installation se distinguera par son aménagement à aire ouverte évoquant les places publiques et les terrasses de Montréal. De plus, une œuvre lumineuse installée au plafond créera un effet percutant. L'ouverture a été devancée à l'été 2016.

5 NOUVEAU SITE WEB À LA FINE POINTE DE LA TECHNOLOGIE

En juin, Aéroports de Montréal a lancé son nouveau site web au look résolument convivial et au contenu entièrement revu et enrichi. Le nouveau site admtl.com se distingue par son design adaptatif qui procure une expérience utilisateur optimale peu importe le type d'appareil utilisé pour le consulter. Grâce à une navigation moderne et conviviale, les internautes trouvent aisément tous les renseignements et outils nécessaires à la planification de leur passage à l'aéroport. Le nouveau site d'ADM a d'ailleurs remporté le Grand Prix Boomerang 2014 dans la catégorie Grand public.

6 NOUVEAUX TRANSPORTEURS À MONTRÉAL-TRUDEAU

Montréal-Trudeau a accueilli en juin deux nouveaux transporteurs aériens membres de Star Alliance : Turkish Airlines (Istanbul) et Copa Airlines (Panama City). Grâce à leurs réseaux très développés, ces derniers ont permis d'accroître considérablement la connectivité de Montréal avec plusieurs régions du monde, dont l'Europe de l'Est, l'Asie centrale et l'Amérique latine.

Exploitation aéroportuaire

TRAFIC PASSAGERS ET MOUVEMENTS

En 2014, Montréal-Trudeau a vu son trafic total atteindre 14,8 millions de passagers embarqués/débarqués, une hausse de 5,3 % par rapport à l'année précédente. Largement supérieure aux prévisions, cette croissance s'explique essentiellement par un contexte économique généralement porteur, par une offre de services aériens bonifiée ainsi que par un trafic de correspondance en nette augmentation.

Affichant une croissance de 5,5 %, le secteur domestique a mieux performé que prévu, et ce, grâce à des conditions de marché favorables partout au Canada. Le trafic international a crû de 4,9 %, ayant bénéficié de l'ajout de nouvelles destinations et de fréquences accrues sur plusieurs destinations existantes. Le trafic entre le Canada et les États-Unis a connu pour sa part une progression de 5,6 %, et les liaisons vers l'Ouest américain ont été particulièrement achalandées.

À la fin de l'année, le trafic montréalais se répartissait ainsi : domestique, 38,5 %, international, 37,4 %, transfrontalier, 24,1 %, soit sensiblement les mêmes proportions qu'un an plus tôt étant donné que la croissance en 2014 a été bien partagée.

La part du trafic de correspondance ou de transit a gagné environ 2 points de pourcentage en 2014, pour se fixer à 17,7 %. On estime que celle-ci a même dépassé les 20 % durant la haute saison estivale, démontrant clairement que Montréal-Trudeau est de plus en plus utilisé comme plaque tournante entre l'Amérique du Nord et l'Europe. Le maintien d'un trafic de correspondance solide permet à l'aéroport d'améliorer sa desserte aérienne et de rentabiliser certaines liaisons.

Par ailleurs, les mouvements d'aéronefs (atterrissages et décollages) enregistrés aux aéroports Montréal-Trudeau et Montréal-Mirabel ont poursuivi leur baisse, passant de 234 638 en 2013 à 230 666 en 2014, une tendance qui s'explique par l'optimisation des taux de remplissage et par l'utilisation d'appareils plus gros ou plus denses.

TRANSPORTEURS ET DESSERTE AÉRIENNE

La desserte aérienne de Montréal s'est encore enrichie en 2014 avec la venue, entre autres, de deux transporteurs majeurs membres de Star Alliance, soit Turkish Airlines (Istanbul) et Copa Airlines (Panama City). Grâce à leurs réseaux très développés, ces deux nouveaux transporteurs réguliers permettent d'accroître considérablement la connectivité de Montréal avec plusieurs régions du monde, dont l'Europe de l'Est, l'Asie centrale et l'Amérique latine. Montréal-Trudeau a de plus accueilli Syphax, un transporteur indépendant reliant pour la première fois Tunis et Montréal sur une base saisonnière.

TRAFIC AÉROPORTUAIRE 2014 RÉPARTITION SECTORIELLE



Le trafic passagers à Montréal-Trudeau a atteint **14,8 millions de passagers embarqués/débarqués**, en hausse de 5,3 % par rapport à l'année précédente



Au cours de l'été, pas moins de 28 villes européennes étaient accessibles par vol direct au départ de Montréal, notamment Prague, offerte par Air Transat pour la première fois depuis plusieurs années. La liaison Montréal-Paris est demeurée la route internationale la mieux desservie au départ du Canada, avec jusqu'à sept vols quotidiens vers Charles de Gaulle ou Orly. Lufthansa a lancé un nouveau service vers Francfort à raison de cinq vols par semaine, en plus de son vol quotidien sur Munich. Air Canada rouge, le transporteur vacances d'Air Canada, a ajouté Barcelone, Nice et Rome à son horaire estival.

Pour la saison hivernale 2014-2015, Air Canada a annoncé un nouveau vol hebdomadaire entre Montréal et Curaçao, tandis que Sunwing est devenu le premier à desservir le nouvel aéroport de Rio Hato sur la côte Pacifique du Panama.

Comme chaque année, ADM a poursuivi ses efforts de développement de la desserte aérienne. Déjà, Air China a fait part de son intention de lancer une liaison régulière entre Pékin et Montréal et un nouveau transporteur grec, SkyGreece, entrera en scène à Montréal en mai 2015.



MONTREAL-TRUDEAU
AU SERVICE DU MONDE
J'EMBARQUE

SIGNATURE DE LA CAMPAGNE J'EMBARQUE

FRET AÉRIEN

Au total, quelque 165 434 tonnes de marchandises ont transité par les aéroports internationaux de Montréal en 2014, ce qui représente une baisse d'environ 4,6 % par rapport à 2013. De ce chiffre, l'aéroport Montréal-Trudeau a traité 82 463 tonnes, en baisse de 2,3 %. Le fret manutentionné à Montréal-Mirabel a, pour sa part, diminué de 6,8 %, à 82 971 tonnes.

EXPÉRIENCE CLIENT

ADM est engagée à offrir à sa clientèle une expérience aéroportuaire mémorable, à saveur montréalaise, soutenue par un personnel visant l'excellence. Au fil des ans, la Société s'est dotée de divers outils de gestion de l'expérience client, dont les sondages de satisfaction trimestriels (voir page 12), le programme de reconnaissance aéroportuaire, le programme de clients mystère, le suivi des plaintes ainsi que le comité de gouvernance de l'expérience client. À cela s'est ajoutée plus récemment la certification ASQ Assured, un programme rigoureux de gestion de la qualité du service à la clientèle spécifiquement conçu à l'intention des aéroports par Airports Council International. En 2014, le pointage total obtenu par ADM s'est encore amélioré, passant de 79,1 % à 83,7 %.

L'amélioration de l'expérience client est la responsabilité non seulement d'ADM mais aussi de l'ensemble de la communauté aéroportuaire, d'autant que le passager perçoit l'aéroport comme un tout indissociable. C'est pourquoi ADM et un grand nombre de ses partenaires d'affaires ont élaboré ensemble un programme basé sur quatre dimensions du service : la convivialité, la fluidité, la sécurité et l'innovation. Intitulée J'embarque, cette initiative débutera officiellement en 2015. Elle comprendra une formation commune et un programme de passager

mystère. Le programme de reconnaissance aéroportuaire déjà en vigueur s'inscrira également dans la logique de J'embarque.

NOUVEAUTÉS

ADM est reconnue pour son innovation et son leadership dans le déploiement de technologies conçues pour faciliter, accélérer et agrémenter le parcours des passagers entre la maison et l'avion, et vice-versa.

En 2014, la principale initiative à cet égard a consisté dans le lancement d'un nouveau site web à la fine pointe de la technologie. Le nouveau site admtl.com se distingue par son design adaptatif qui procure une expérience utilisateur optimale peu importe le type d'appareil utilisé pour le consulter : ordinateur de bureau, tablette, téléphone intelligent, etc. Une seule et même plateforme remplace donc l'ancien grand site et sa version réduite mobile. Grâce à une navigation moderne et conviviale, un contenu enrichi et des fonctionnalités nouvelles ou améliorées, les internautes trouvent aisément tous les renseignements et outils nécessaires à la planification de leur passage à l'aéroport ou de leur prochain voyage en avion. En plus de consulter les horaires en temps réel, ils peuvent notamment réserver un stationnement ou un produit hors taxe et s'inscrire aux services Alertes SMS et SecurXpress.

Une fois dans l'aérogare, les passagers disposent également d'un grand nombre de tableaux d'affichage électronique, de murs médias et d'écrans interactifs où ils peuvent retrouver les horaires de vols, les temps d'attente aux points de fouille, les temps de marche jusqu'aux portes d'embarquement, les plans de l'aérogare et diverses autres informations utiles. Depuis 2014, les compagnies aériennes ont aussi la possibilité d'afficher à chaque porte l'heure prévue de l'embarquement du prochain vol, ce qui permet



AIRE DE SIESTE



CHEF DE SECTEUR – SÛRETÉ



BORNE D'INFORMATION

aux passagers de mieux gérer leur temps. De même, des écrans installés au-dessus des carrousels affichent l'heure prévue de la livraison des bagages ainsi que l'arrivée du dernier bagage.

Suite à l'unification des points de contrôle préembarquement pour les vols domestiques et internationaux, les zones réglementées domestique et internationale ont également été unifiées, du moins sur une base de projet pilote. Les passagers des vols domestiques et internationaux, qui peuvent désormais circuler dans les deux zones, ont ainsi accès à un éventail élargi de services commerciaux. ADM, qui n'y voit que des avantages, notamment en termes de flexibilité opérationnelle, souhaite maintenant convaincre les autorités de rendre cette zone mixte permanente.

Au nombre des autres initiatives mises de l'avant en 2014, mentionnons la création de nouvelles aires de sieste en zone internationale, l'installation d'un fumoir extérieur chauffé au niveau des arrivées ainsi que l'aménagement d'une aire de détente aux arrivées domestiques.

OPÉRATIONS ET SÛRETÉ

La direction Opérations a revu ses façons de faire afin d'améliorer son efficacité. Dans le cadre d'une réorganisation administrative, la fonction de chef des opérations a notamment été créée. Une équipe de six gestionnaires d'expérience, super coordonnateurs au cœur de toute l'activité aéroportuaire, assurent une présence 24 heures par jour, sept jours par semaine, et une prise de décision rapide en cas de situations imprévues ou extraordinaires.

La Sûreté aéroportuaire d'ADM a également été restructurée en vue d'une plus grande productivité et d'une intégration plus étroite avec les autres services d'ADM. Cette restructuration a notamment consisté en la création de 17 nouveaux postes de chefs de secteur en remplacement de la position de constable, l'embauche d'un nouveau prestataire pour la fourniture de la main-d'œuvre pour les postes d'agent et la création d'un nouveau service désigné « Centre d'expertise ». Les chefs de secteur qui patrouillent l'intérieur et l'extérieur de l'aérogare ont récemment été équipés de tablettes électroniques pour accélérer la production des rapports.

Développement immobilier et commercial

Fait à souligner, la Sûreté aéroportuaire a reçu une note parfaite lors du récent passage des vérificateurs de la Commission d'accréditation pour les agences d'application de la loi (CALEA). Certifiée pour la première fois en 2003, la Sûreté aéroportuaire a de nouveau été reconnue par CALEA pour son engagement envers l'excellence opérationnelle et administrative.

Par ailleurs, ADM a travaillé, de concert avec ses partenaires, à la réalisation de différents projets liés à la sûreté du transport aérien, dont la mise en opération du nouveau point de contrôle préembarquement pour les vols domestiques et internationaux ainsi que l'aménagement de points de contrôle des non-passagers et des véhicules aux entrées de la zone réglementée extérieure.

SATISFACTION DE LA CLIENTÈLE

Aéroports de Montréal mesure la satisfaction de la clientèle de Montréal-Trudeau au moyen de sondages trimestriels réalisés auprès de quelque 1 500 passagers au départ et 800 passagers à l'arrivée. Ces sondages constituent un outil de gestion crucial pour l'amélioration du service à la clientèle. L'échelle de mesure comprend sept niveaux, d'extrêmement satisfait à extrêmement insatisfait en passant par ni satisfait ni insatisfait (neutre).

Pour 2014, la satisfaction globale des passagers au départ s'est chiffrée à 5,69 sur 7, sensiblement similaire à l'année précédente. La proportion des passagers qui se sont dits globalement satisfaits (extrêmement satisfait, très satisfait ou satisfait) s'est établie à 97,9 %, contre 97,3 % en 2013.

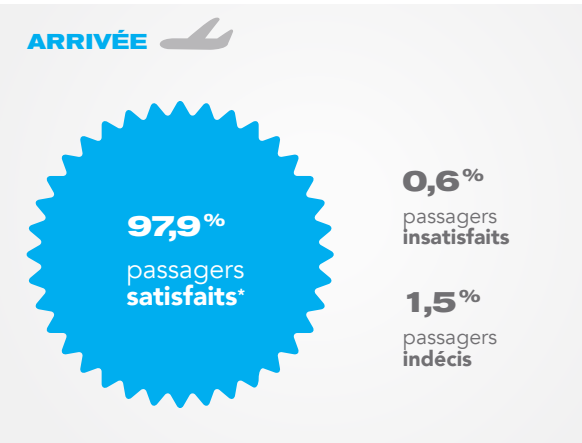
L'étape du parcours du passager jugée la plus importante est l'enregistrement. Or, l'ensemble des indicateurs liés à l'enregistrement a obtenu une note moyenne de 5,84 sur 7, soit la note la plus élevée parmi les huit groupes d'indicateurs. Aussi, parmi les indicateurs en amélioration au cours de l'année, notons les accès à l'aéroport, les boutiques et restaurants ainsi que le stationnement, aidé par le nouveau système de réservation en ligne.

Chez les passagers à l'arrivée, la satisfaction globale a été de 5,98 sur 7, en faible hausse par rapport à l'an dernier. La proportion des passagers se disant globalement satisfaits a atteint 97,9 % comparativement à 96,4 % en 2013. Les indicateurs pour lesquels le taux de satisfaction est le plus élevé sont la disponibilité des chariots à bagages, la capacité du douanier canadien à s'exprimer dans la langue officielle de son choix (français ou anglais) et la signalisation intérieure et extérieure.



SATISFACTION DE LA CLIENTÈLE EN 2014

*% DES PASSAGERS SATISFAITS, TRÈS ET EXTRÊMEMENT SATISFAITS



DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL

Importante source de revenus non aéronautiques, le réseau de restaurants et de boutiques de l'aérogare Montréal-Trudeau s'est enrichi de plusieurs nouveaux points de vente en 2014. Conformément à son objectif d'accroître la part de ses revenus non aéronautiques, ADM prévoit d'ailleurs intensifier ses efforts de développement commercial au cours des prochaines années afin d'atteindre les plus hauts barèmes de l'industrie.

Dans les premiers mois de l'année, la nouvelle aire commerciale créée en zone publique à proximité du point de contrôle de sécurité domestique/international a accueilli le Café Vasco da Gama, signé Carlos Ferreira, ainsi qu'un comptoir Jugo Juice/Sushi Shop. Rappelons que les boutiques Tristan, Cirque du Soleil/Découvrir Montréal, La Source et Relay avaient ouvert leurs portes à la fin de 2013. Spacieuses, confortables et lumineuses, ces nouvelles concessions sont accessibles tant aux passagers qu'à leurs accompagnateurs.



La microbrasserie Archibald, d’abord installée en zone publique, a été inversée en zone réglementée internationale, où elle bénéficie désormais d’un meilleur achalandage. L’offre commerciale y a aussi été bonifiée par l’ouverture de boutiques entièrement nouvelles ou réaménagées, dont Relay, Pronto, Cirque du Soleil, ICE et Lolë. Mentionnons également que les travaux d’agrandissement de l’aire commerciale entre les portes 52 et 53 ont nécessité la relocalisation de plusieurs commerces.

Quant à la nouvelle boutique Hors taxes Montréal, inaugurée officiellement en avril, celle-ci connaît un franc succès depuis qu’elle a été complètement réaménagée avec un style contemporain et une signature locale. À cet effet, la boutique s’est vu décerner le prix de la catégorie commerciale (plus de 5 400 pi²) lors de la 8^e édition du gala des Grands prix du design québécois.

Les services de porteur de bagages ont été octroyés à un nouvel exploitant, OPSIS Services aéroportuaires, tandis que les services de cirage de chaussures et de vente d’accessoires, maintenant offerts dans toutes les jetées, ont été concédés à l’entreprise E.F. Walter. Dans le secteur transfrontalier, signalons la relocalisation et le réaménagement du comptoir ICE.

Par ailleurs, comme chaque année, l’aéroport Montréal-Trudeau a été le théâtre de plusieurs campagnes publicitaires d’envergure, dont celle de Diesel, qui a occupé toute la vitrine du point de contrôle de sécurité domestique/ international sur une longueur de quelque 140 m.

STATIONNEMENT ET TRANSPORT AU SOL

Les services de stationnement de Montréal-Trudeau ont vu une croissance significative de leurs revenus en 2014. En même temps, l’indice de satisfaction de la clientèle est passé de 79 % en 2013 à 92 % en 2014. Cette bonne performance s’explique par diverses initiatives telles que campagnes publicitaires et changements tarifaires, sans oublier l’augmentation du nombre d’utilisateurs du système de réservation en ligne, qui a bénéficié du nouveau site admtdl.com.

Pour l’avenir, ADM planifie notamment de revoir le modèle d’affaires du transport commercial.



DÉVELOPPEMENT IMMOBILIER
MONTREAL-TRUDEAU

En 2014, en prévision de besoins futurs, ADM a procédé à des acquisitions de propriétés situées en bordure du territoire aéroportuaire, dont un terrain de 18 000 m² à proximité du terminal Kingsway. D’autre part, une entente de location a été conclue avec Broccolini Construction relativement à un terrain de 48 300 m² situé sur le Chemin de l’Aviation.

Tel que prévu dans le plan directeur de Montréal-Trudeau 2013-2033 ayant récemment fait l’objet de consultations, la Société reprendra le lot actuellement occupé par un golf de neuf trous pour y relocaliser certaines activités. Ces terrains font depuis toujours partie du territoire aéroportuaire de Montréal-Trudeau. Ils sont loués à la Ville de Dorval depuis les années 60, mais il a toujours été clair qu’ADM se réservait le droit de les reprendre au moment opportun pour les besoins de l’aéroport.

Par ailleurs, dans le sens de l’objectif d’augmenter ses revenus non aéronautiques, ADM a procédé à un appel d’expressions d’intérêt pour un développement commercial le long du boulevard des Sources.

DÉVELOPPEMENT IMMOBILIER
MONTREAL-MIRABEL

Au début de 2014, Aerolia, le n° 1 français des aérostructures, récemment renommé Stelia Aerospace, a pris possession de son nouvel immeuble qu’ADM a construit sur mesure pour ses besoins au coût de 9,5 M\$. Membre du groupe EADS, Aerolia y assemble le fuselage central équipé des avions d’affaires Global 7000* et Global 8000* pour le compte de Bombardier Aéronautique. D’une superficie de 7 300 m², le bâtiment pourra être agrandi en fonction de l’expansion des activités d’Aerolia en Amérique du Nord. Il est à noter qu’ADM et Syscomax se sont vu conjointement attribuer le prix du « Best Industrial Partner » lors du gala « Best Supplier Awards » d’Aerolia.

Bombardier Aéronautique a pour sa part parachevé la construction de sa nouvelle installation pour l’assemblage final de la nouvelle famille d’appareils CSeries. D’une importance capitale pour le secteur aérospatial québécois et pour Montréal-Mirabel en particulier, le programme de développement de la CSeries s’est poursuivi en 2014.

Un grand nombre d’ententes de location ont été conclues en 2014 pour des terrains ou des espaces à l’intérieur de bâtiments existants. Entre autres, Entreprises K.L. Mainville a loué un bâtiment de 1 100 m² et un terrain de 3 720 m² pour son centre de camions, ainsi qu’un terrain additionnel de 3 716 m² pour l’aménagement d’un stationnement. Divers espaces compris dans le bâtiment Cargo D ont été loués à C&D Aerospace (Zodiac Aerospace), à Hitek Logistic ainsi qu’à Aerolia.

D’autre part, les travaux de démantèlement de l’ancienne aérogare de Mirabel, débutés à l’automne, permettront de dégager quelque 200 000 mètres carrés de terrains de premier choix, dont certains bénéficiant d’un accès direct aux pistes de l’aéroport. ADM et la Ville de Mirabel se sont engagées à poursuivre leur collaboration en vue du redéveloppement de ces terrains, notamment en mettant sur pied un groupe chargé de coordonner les efforts de promotion et de prospection.



*Marque de commerce



AGRANDISSEMENT DE LA JETÉE INTERNATIONALE

MONTREAL-TRUDEAU

Le prolongement de la jetée internationale a été le principal chantier en activité à Montréal-Trudeau. Ce projet, qui ajoutera six portes d'embarquement pour gros porteurs ainsi que des aires commerciales et un salon VIP, est évalué à lui seul à quelque 270 M\$. À la fin de 2014, les travaux étaient avancés à près de 60 %. Les fondations, la structure et l'enveloppe du bâtiment de quatre étages ainsi que les interfaces étaient substantiellement terminées, de sorte que les efforts porteront dorénavant sur l'installation des passerelles, des systèmes électromécaniques et sur la finition intérieure. Vu le bon déroulement des travaux, l'ouverture a été devancée de trois mois, de septembre à juin 2016.

Le concept d'aménagement de la vaste salle du niveau des départs a également été cristallisé au cours de l'année. L'aménagement novateur à aire ouverte, où boutiques, restaurants, services et espaces de repos s'imbriqueront les uns dans les autres, créera une ambiance à la fois accueillante et conviviale, à l'image de Montréal.

Un autre projet lancé en 2014 consiste dans l'élargissement de la jetée internationale, entre les portes 52 et 53. Érigée en porte-à-faux au-dessus de la voie de service côté air, cette annexe abritera divers espaces commerciaux additionnels, dont les nouveaux salons VIP d'Air Canada et d'ADM avec

vue exceptionnelle sur le tablier. Étant situé dans la zone opérationnelle, ce projet nécessite un phasage méticuleux. La première phase sera livrée dès le printemps 2015.

Du côté ville, on a aussi amorcé la construction et/ou l'agrandissement de quais de livraison et d'espaces d'entreposage pour les besoins croissants des commerces de Montréal-Trudeau. Il s'agit d'espaces de soutien essentiels pour l'approvisionnement en denrées et en produits ainsi que pour la gestion des rebuts. De plus, on ajoutera un étage au-dessus pour créer des espaces commerciaux accessibles de l'intérieur, face à la porte 1 de la jetée domestique.

Un grand nombre d'autres projets de développement, d'amélioration ou d'entretien ont été réalisés à Montréal-Trudeau au cours de l'année. Parmi ces projets de plus petite envergure, mentionnons :

- ◆ la réhabilitation du stationnement étagé;
- ◆ l'élargissement du corridor menant à la jetée domestique;
- ◆ la réhabilitation des voies de circulation A, A4 et D;
- ◆ la mise en place d'une nouvelle signalisation routière.

MONTREAL-MIRABEL

Les travaux préalables à la réfection de la piste principale 06-24 prévue en 2016 se sont poursuivis au cours de l'année. Comme la piste 11-29 sera la seule en fonction pendant les travaux, celle-ci doit notamment être dotée d'instruments d'aide à la navigation.

Les travaux de démantèlement du bâtiment de l'ancienne aérogare de Mirabel et du stationnement étagé contigu ont débuté en novembre. La première étape consiste dans la démolition de la structure de béton du stationnement ainsi que dans le dégarnissage et le désamiantage du bâtiment de l'aérogare. Le démantèlement de l'enveloppe de verre et d'acier suivra au cours de l'été 2015.

D'autre part, le bâtiment destiné à accueillir les activités d'Aerolia a été livré en février. Propriété d'ADM, il a été construit sur mesure en vertu d'une formule clés en main.

PLANIFICATION

Tel que discuté dans le plan directeur 2013-2033 de Montréal-Trudeau, le prochain grand défi d'ADM consistera dans le réaménagement du côté ville, à savoir principalement les débarcadères, le stationnement étagé et le bâtiment central de l'aérogare dont la façade et les bureaux datent des années 60. Les débarcadères sont actuellement utilisés à pleine capacité et doivent être reconfigurés et agrandis. De même, il manque déjà de places de stationnement rapproché. Ce vaste projet doit également tenir compte du tracé de l'éventuel système de transport collectif sur rail ainsi que des commerces existants et potentiels, notamment les services de location de voitures.

En 2014, quatre concepts d'aménagement de base, certains avec variantes, ont été élaborés et analysés, et les plus prometteurs seront développés en détail. Étant donné la complexité de ce projet et ses impacts, un comité de travail formé entre autres de membres du Conseil et de la direction sera mis sur pied afin de s'assurer que le choix final sera le plus éclairé possible.

La direction Planification aéroportuaire a également travaillé à la conception de plusieurs autres projets envisagés pour le court ou moyen terme, dont l'aménagement intérieur de la nouvelle section de la jetée internationale, l'amélioration de la connectivité entre les secteurs international et transfrontalier pour faciliter le parcours des passagers en transit, ainsi que l'amélioration du transit international vers le domestique. Des études ont également été réalisées en



TRAVAUX DE DÉMANTÈLEMENT



CONCEPT – AIRE COMMERCIALE

lien avec le réaménagement éventuel des salles à bagages sortants et la rénovation du secteur est du hall des départs domestiques et internationaux.

En ce qui concerne Montréal-Mirabel, les projets qui ont retenu l'attention concernent le développement du secteur cargo, le réaménagement des accès routiers (en consultation avec le ministère des Transports du Québec) ainsi que le redéveloppement du secteur de l'ancienne aérogare.

NAVETTE FERROVIAIRE

Le projet du système léger sur rail (SLR) de l’Ouest, qui desservira à la fois l’aéroport et l’Ouest-de-l’Île, a connu un nouveau rebondissement au début de 2015 avec l’annonce du partenariat entre le gouvernement du Québec et la Caisse de dépôt et placement du Québec concernant la réalisation de grands projets d’infrastructures au Québec. Le gouvernement a en effet retenu ce système de transport collectif comme l’un des deux projets prioritaires devant être réalisés en vertu du nouveau partenariat, l’autre étant le SLR de la Rive-Sud.

Rappelons que le SLR de l’Ouest a été identifié comme l’option qui «répond le mieux aux besoins des clientèles métropolitaine et aéroportuaire» à l’issue du processus d’évaluation du Plan de mobilité de l’Ouest (PMO). Ce système sera construit en site propre et non à l’intérieur d’emprises appartenant à des compagnies de chemin de fer privées. De plus, bien que la technologie exacte demeure à préciser, seul un train léger électrique sera en mesure d’offrir le niveau de service rapide, fréquent et fiable susceptible de générer un achalandage élevé. La flexibilité offerte quant au tracé et à la localisation des gares permettra en outre de maximiser la couverture du territoire à desservir. Enfin, des synergies et des économies d’échelle pourront être dégagées si les SLR de l’Ouest et de la Rive-Sud sont réalisés de manière intégrée et avec le même matériel roulant.

Le SLR de l’Ouest, tout comme le SLR de la Rive-Sud, offre en outre un potentiel de captation de la plus-value foncière aux fins du financement du projet. En 2014, nous avons exploré ce potentiel de concert avec nos partenaires financiers et immobiliers. Selon une étude d’experts réalisée à la demande de la Banque Nationale, le produit de la captation de la plus-value foncière pourrait atteindre une part importante du coût du projet.

ADM réclame une desserte ferroviaire depuis nombre d’années parce que celle-ci répondrait à une demande sans cesse croissante pour du transport collectif à l’aéroport et qu’elle permettrait d’alléger la problématique du manque d’espaces de stationnement rapproché.

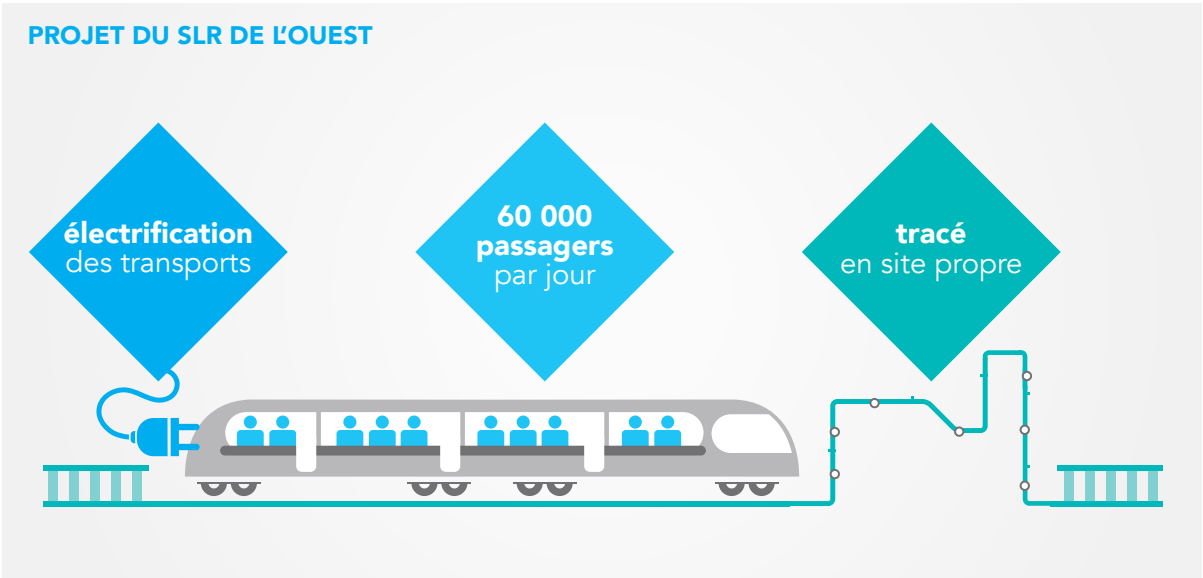
Développement
durable

Aéroports de Montréal vise à devenir un gestionnaire d’aéroports se classant parmi les meilleurs et se distinguant par sa rigueur, son efficience et son innovation, le tout dans le respect de l’environnement. En ce sens, la Société gère, exploite et développe ses aéroports en prenant en compte l’ensemble des impacts sociaux, économiques et environnementaux, et en développant des relations de qualité avec ses partenaires et parties prenantes.

Suite à l’adoption de son Engagement en matière de développement durable, ADM a établi un plan d’actions 2013-2017 et 75 % des actions prévues étaient réalisées ou en voie de réalisation à la fin de 2014. En voici les principaux défis :

SOCIAL	ENVIRONNEMENTAL	ÉCONOMIQUE
◆ Développement des talents et des compétences ◆ Maintien de relations harmonieuses avec le milieu et soutien des communautés	◆ Accroissement de l’efficacité énergétique et réduction des émissions de GES ◆ Gestion des matières résiduelles ◆ Protection des cours d’eau et réduction de la consommation d’eau potable	◆ Amélioration des accès terrestres à l’aéroport ◆ Contribution au développement économique du Grand Montréal

Le Comité de développement durable, composé de gestionnaires de divers services d’ADM, assure le suivi global de l’Engagement d’ADM en matière de développement durable. Une formation est offerte à un certain nombre de gestionnaires et d’employés afin qu’ils s’approprient les objectifs de développement durable et qu’ils soient outillés pour en appliquer concrètement le concept dans leurs sphères respectives. Environ la moitié des employés ciblés avaient suivi la formation en fin d’année.



Protection de l'environnement



TOUR DE DISTILLATION DU GLYCOL

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

De par sa mission, Aéroports de Montréal vise à maintenir une cohabitation harmonieuse avec le milieu, particulièrement quant à la protection de l'environnement. La politique environnementale de la Société, que l'on peut consulter sur le site admtl.com, identifie les principaux axes d'amélioration en matière de protection de l'environnement. ADM est en outre engagée à réaliser 17 actions dans le cadre du Plan stratégique de développement durable de la collectivité montréalaise 2010-2015.

En 2014, la Société a poursuivi ses efforts pour améliorer sa performance environnementale et minimiser l'impact de ses activités sur l'environnement. Environ 14,5 M\$ ont été investis dans des projets d'immobilisations liés à l'environnement, dont l'installation d'équipements pour le recyclage de dégivrants usés, l'installation de rétracteurs de boyaux pour faciliter la connexion des services auxiliaires aux aéronefs, le remplacement et l'installation d'intercepteurs d'hydrocarbures, la mise aux normes d'équipements pétroliers ainsi que différents projets d'économie d'énergie reliés au système de chauffage, ventilation et air climatisé (CVAC).

CERTIFICATIONS ET RECONNAISSANCES

ADM possède depuis 2000 la certification ISO 14001 pour son système de gestion environnementale. Ce système permet d'améliorer les processus de l'entreprise et sa performance environnementale à plusieurs points de vue.

L'aérogare de Montréal-Trudeau détient la certification BOMA BESt attestant la bonne performance énergétique et environnementale de l'immeuble. Une recertification a eu lieu avec succès en 2014. L'Aéroport international Pierre-Elliott-Trudeau est aussi devenu le premier aéroport canadien à recevoir la certification Airport Carbon Accreditation (Reduction) qui témoigne de l'engagement d'ADM à protéger l'environnement et à diminuer ses émissions de gaz à effet de serre.



EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE ET ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE

La réduction des gaz à effet de serre est une priorité depuis plusieurs années. Les nombreuses initiatives mises de l'avant à ce chapitre ont permis d'économiser 43 984 tonnes de CO₂ équivalent au cours de la période 2004 à 2012. Le remplacement de l'ancienne centrale thermique au mazout par une installation ultra-performante axée sur la récupération d'énergie et fonctionnant à l'électricité et au gaz explique en grande partie cette performance exceptionnelle.

En 2014, la Société a continué d'améliorer ses systèmes de ventilation par l'installation de variateurs de vitesse, réduisant ainsi la consommation d'énergie des moteurs des ventilateurs. De plus, la configuration des systèmes de CVAC a été revue pour en augmenter l'efficacité.

Les bâtiments neufs ou en construction, comme l'agrandissement de la jetée internationale, sont dotés d'une enveloppe performante qui réduit les besoins en chauffage ou en climatisation; de plus, dans certaines parties de l'aérogare, un système ingénieux de stores automatisés permet de maintenir l'éclairage naturel à un niveau optimal. D'autres dispositifs tendent vers le même objectif d'efficacité énergétique, tels que portes tournantes étanches, régulateurs de vitesse sur les escaliers et trottoirs mécaniques, etc.

ADM aide aussi les compagnies aériennes à réduire les émissions de GES de leurs avions lorsqu'ils sont stationnés aux portes d'embarquement, en leur fournissant le courant électrique ainsi que l'air chauffé ou climatisé. Des rétracteurs de boyaux d'alimentation en air ont été installés afin d'en faciliter l'utilisation.

La Société favorise l'emploi de lampes DEL pour ses besoins en éclairage, notamment pour les feux de piste et autres lampes côté air ainsi que pour l'éclairage des rues. En 2014, on a poursuivi le programme de conversion à la technologie DEL et l'optimisation de l'éclairage dans l'aérogare. Aussi, l'éclairage côté piste est désormais réduit la nuit pendant les périodes où il n'y a pas d'activité.

Des détecteurs de mouvement ont été installés dans les bureaux administratifs afin de réduire l'éclairage électrique. Ce projet, qui bénéficie d'une subvention d'Hydro-Québec dans le cadre du Programme d'initiatives pour les bâtiments – Grandes entreprises, a été élargi à certains locaux de l'aérogare.

En 2014, ADM a aménagé un stationnement gratuit (CellParc) à l'intention des accompagnateurs en vue de réduire la circulation sur le débarcadère et de diminuer la marche au ralenti. Des bornes de recharge installées dans le stationnement étagé de Montréal-Trudeau sont à la disposition des usagers qui utilisent des véhicules électriques. Enfin, le programme Écono-Écolo-Pratique, qui vise à encourager les modes de transport durable, a été bonifié en 2014; quelque 34 % des employés d'ADM ont recours au covoiturage ou aux transports en commun en vertu de ce programme.

Enfin, une campagne pour sensibiliser les partenaires aéroportuaires à l'importance d'économiser l'énergie a été diffusée sous le thème Éteignez avant de partir.

PROTECTION DES MILIEUX

Tout projet de développement, à Montréal-Trudeau et à Mirabel, doit faire l'objet d'une évaluation environnementale pour en identifier les impacts potentiels sur l'environnement et proposer des mesures de mitigation. En 2014, aucun projet n'a été jugé comme étant susceptible de causer des effets environnementaux importants. De plus, ADM maintient un programme d'inspection environnementale des chantiers afin de s'assurer du respect de la réglementation et des exigences environnementales du devis.

ADM exerce un suivi continu de la qualité des eaux pluviales et sanitaires, ainsi que des eaux souterraines sur ses sites aéroportuaires. Ces programmes d'échantillonnages et d'analyses sont confiés à des firmes externes qui possèdent les accréditations nécessaires. Plus de 500 analyses sont réalisées annuellement sur des échantillons d'eaux pluviales prélevés aux différents exutoires des aéroports Montréal-Trudeau et Mirabel. Par ailleurs, la Ville de Montréal exploite à Montréal-Trudeau une station de mesure de la qualité de l'air, et les données sont disponibles sur le site internet de la Ville.

PROGRAMMES DE RECYCLAGE
ET DE RÉDUCTION À LA SOURCE

Le fait marquant de 2014 a été, sans conteste, le parachèvement des installations pour le recyclage, la recertification et la réutilisation de l'éthylène glycol utilisé pour le dégivrage des aéronefs à Montréal-Trudeau. Il s'agit d'une première mondiale. Montréal-Trudeau est en effet devenu le premier aéroport au monde à ramener le glycol à une concentration minimale de 99,5 % et à le réutiliser comme produit certifié pour le dégivrage des avions. Les nouvelles installations font appel à un processus perfectionné et à une tour de distillation à la fine pointe de la technologie. ADM a investi 7,1 millions \$ dans le projet alors que l'exploitant Aéro Mag y a participé à hauteur de 2,9 millions \$. De plus, des travaux seront réalisés pour confiner le glycol en périphérie du centre de dégivrage et agrandir l'aire d'entreposage des neiges usées.

Adhérant au principe des 3RV (réduction à la source, réutilisation, recyclage et valorisation), ADM s'est fixé comme objectif de récupérer 50 % de ses matières résiduelles d'ici 2017. Le papier, le carton, le plastique, le verre et le métal sont recueillis au moyen de bacs de récupération multi-matières répartis dans l'aérogare et les bureaux. ADM assure aussi la collecte des matières organiques dans les restaurants de l'aérogare. Quelque 135 tonnes ont été envoyées au compostage, sans compter les 18 tonnes de nourriture données à Moisson Montréal par les restaurants opérés par HMS Host. Le taux de recyclage atteint maintenant 24 %.

ADM a également entrepris en 2014 le déploiement de stations de remplissage de bouteilles d'eau dans l'aérogare.

PRINCIPAUX INDICATEURS ENVIRONNEMENTAUX

Aéroports de Montréal publie un certain nombre d'indicateurs environnementaux clés qui déterminent l'empreinte écologique de ses aéroports et qui témoignent de ses efforts pour gérer les impacts de ses activités sur l'environnement. Il est important de noter que la consommation d'énergie et l'utilisation de dégivrants, par exemple, sont grandement influencés par les conditions climatiques.

	2014		2013	
	YUL	YMX	YUL	YMX
Consommation en énergie (GJ)	515 364	186 996	523 229	188 502
Émissions de GES (t CO ₂ éq)	7 360	6 526 ¹	7 960	6 530 ¹
Matières résiduelles générées, aérogare et bâtiments d'ADM (t)	2 789	n.d.	3 009	n.d.
Matières résiduelles recyclées et compostées (%)	24	n.d.	23	n.d.
DÉGIVRANTS				
Quantité de formiate de sodium appliqué (t) ²	820	0	1 275	13
Quantité d'acétate de potassium appliqué (L) ²	78 660	n.d.	25 223	n.d.
Quantité d'urée appliquée (t) ²	0	470	0	350
Quantité de sels appliqués dans les stationnements et le réseau routier (t)	1 566	586	2 098	543

1. Les émissions pour le bâtiment de l'aérogare sont de 4 624 t CO₂ éq.
2. Application sur les pistes et voies de circulation (équivalent à 500 km d'autoroute).
Nombre de jours avec précipitations de neige : 93 en 2013-2014 et 89 en 2012-2013.
Nombre de jours avec pluie verglaçante : 8 en 2013-2014 et 3 en 2012-2013.
L'acétate de potassium est utilisé lors de précipitations de verglas.



HARFANG DES NEIGES

D'autre part, ADM a poursuivi ses efforts pour réduire sa consommation de papier et utilise des papiers plus écologiques. Les mesures mises de l'avant, notamment l'usage croissant des documents numériques et des services en ligne, ont résulté en 2014 en des économies de papier de 40 % ou 8,8 tonnes par rapport à 2009.

Un programme établi de longue date vise la récupération des débris provenant des travaux de réfection ou de démolition. L'objectif de valorisation des matériaux issus du démantèlement de l'ancienne aérogare de Mirabel a été établi à 80 %.

VERDISSEMENT ET MISE EN VALEUR DES MILIEUX NATURELS
En marge du réaménagement de son réseau routier côté ville à Montréal-Trudeau, ADM a réalisé un vaste programme de verdissement dans le but d'embellir les abords des voies de circulation et de contribuer à la réduction des îlots de chaleur ainsi qu'à l'amélioration de la qualité de l'air.



PRODUCTION DE MIEL

Deux projets de plantation ont été menés à bien en 2014 dans le cadre de la Politique de l'arbre d'ADM. Le premier a eu lieu à l'école Vanguard, dans l'arrondissement Saint-Laurent et l'autre, au CHSLD Dorval, représentant en tout une centaine d'arbres.

Des efforts sont déployés par les services fauniques pour capturer et relocaliser les nombreux harfangs des neiges qui s'aventurent sur le site aéroportuaire de Montréal-Trudeau et qui représentent un risque pour la sécurité aérienne. Depuis quelques années, ces magnifiques bêtes tendent à descendre plus au sud en quête de nourriture.

Par ailleurs, cinq ruches abritant 300 000 abeilles ont été installées à l'aéroport Montréal-Mirabel en collaboration avec la Coopérative de solidarité Miel Montréal. Un total de 85 kg de miel a été récolté à l'automne, dont 34 kg ont été remis à Miel Montréal, 17 kg à Moisson Laurentides et 18 kg vendus au profit de Centraide.

Gestion du climat sonore

UNE RESPONSABILITÉ PARTAGÉE

La gestion du climat sonore autour de l’aéroport Montréal-Trudeau est une responsabilité partagée. Transports Canada est l’organisme réglementaire chargé de veiller au respect de l’application des procédures et des règles d’atténuation du bruit généré par le trafic aérien, et a le pouvoir d’imposer des sanctions aux pilotes et aux transporteurs qui contreviennent à ces règles. En vertu de son bail avec Transports Canada, Aéroports de Montréal a la responsabilité d’élaborer un plan de gestion du climat sonore, de mettre sur pied un comité consultatif et de traiter les plaintes relatives au bruit. Entre autres, la Société exerce, à l’aide d’un système ANOMS, une surveillance de tous les vols à Montréal-Trudeau afin de s’assurer du respect des règles en vigueur. Chaque fois qu’une irrégularité présumée est observée, Aéroports de Montréal en informe Transports Canada qui voit ensuite à prendre les mesures appropriées. En 2014, quelque 68 dossiers ont été soumis à Transports Canada pour enquête, comparativement à 24 l’année précédente.

COMITÉ CONSULTATIF

Le Comité consultatif sur le climat sonore, présidé par ADM, regroupe des représentants de la Ville de Montréal, de l’arrondissement de Saint-Laurent, de la Cité de Dorval, de la Ville de Pointe-Claire, de Nav Canada (l’agence responsable des services de navigation aérienne), des transporteurs aériens, de Transports Canada, du gouvernement du Québec ainsi que des membres de la direction de l’aéroport. Il constitue un forum efficace d’échange d’information, de discussion et de consultation sur toute question relative au climat sonore, y compris l’utilisation effective et projetée du territoire riverain de l’aéroport et notamment les projets de développements résidentiels à proximité. Le Comité consultatif sur le climat sonore a tenu quatre réunions régulières en 2014. Un sommaire de ces réunions est désormais diffusé sur le site admtl.com.

ADM tient en outre des rencontres avec les représentants des conseils de ville ou d’arrondissement intéressés par les questions de climat sonore. À compter du printemps 2015, ADM sera disponible, sur demande, lors de séances publiques des conseils de ville, pour informer les citoyens des travaux prévus sur le réseau de pistes durant la prochaine saison estivale.

PLAN DE GESTION DU CLIMAT SONORE

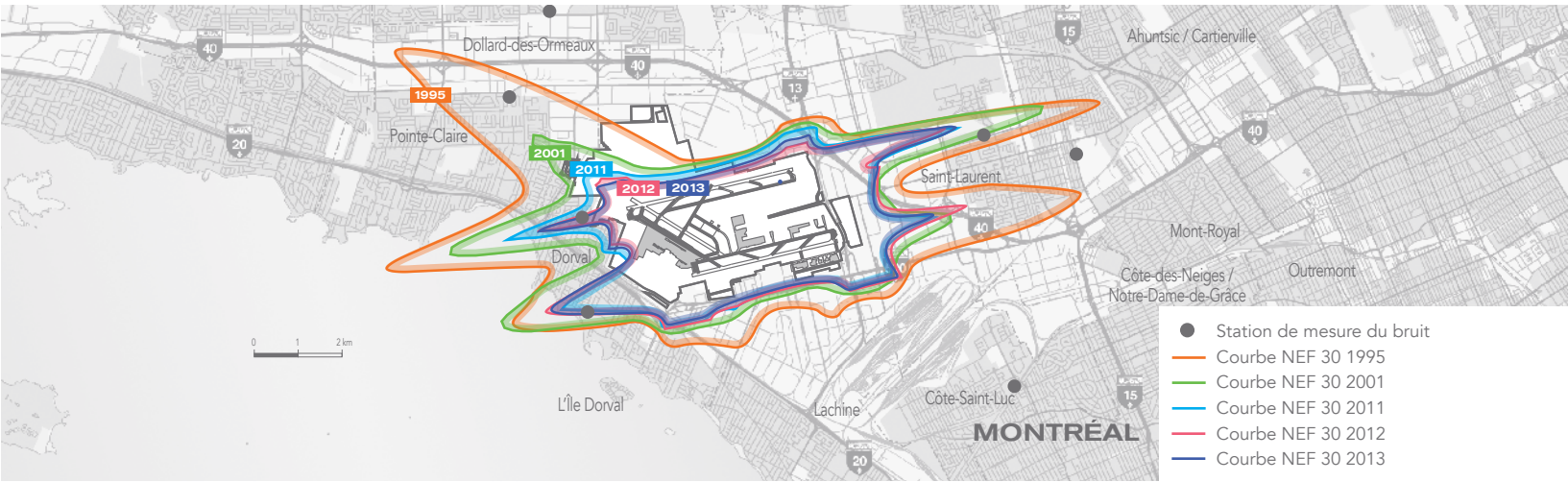
Le plan de gestion du climat sonore de Montréal-Trudeau concerne les heures d’exploitation, les restrictions pour les vols de gros porteurs, les essais moteurs, le système de pistes préférentielles, les procédures de décollage et d’atterrissage, etc. On trouvera plus d’information sur le site admtl.com.

S’inspirant des meilleures pratiques en matière de gestion du climat sonore, la Société concentre ses efforts sur les vols de nuit, particulièrement entre 1 h et 6 h pendant l’hiver et entre 1 h et 7 h pendant l’été. Des procédures d’atténuation du bruit encadrent les opérations durant les heures d’exploitation restreinte afin de minimiser l’impact sonore des avions. De plus, les vols de nuit font l’objet d’une surveillance étroite à l’aide du système ANOMS et d’un suivi rigoureux des critères pour l’octroi d’exemptions, comme en témoigne l’augmentation des dossiers soumis à Transports Canada en 2014.

À l’exception de la période de 6 h à 7 h durant la saison hivernale, le nombre de vols opérés durant les heures d’exploitation restreinte est stable ou en diminution. La grande majorité de ces vols sont effectués par des avions de moins de 45 000 kg qui ne nécessitent pas d’exemption.

DIRECTION DE LA SANTÉ PUBLIQUE

Au cours des dernières années, ADM a suivi étroitement les travaux de la Direction de la santé publique de Montréal qui ont mené à la publication, en 2014, de deux avis de santé publique liés au bruit. ADM a offert à la DSP toute sa collaboration ainsi que l’éclairage de ses experts. Le premier avis précise que bien que des habitations soient situées dans la zone NEF 30 (méthodologie canadienne), aucune unité d’habitation n’est située dans une zone où les critères américain (Ldn65dB(A)) et européen (Lden65dB(A)) sont dépassés. Le second avis, portant sur l’ensemble des bruits liés au transport routier, ferroviaire et aérien et ses impacts potentiels sur la santé des Montréalais, établit que le bruit provenant des avions n’est pas la source la plus importante de bruit sur l’île de Montréal.



ANGLE D'APPROCHE À MONTRÉAL-TRUDEAU

Lors de l’assemblée annuelle publique de 2013, des citoyens ont demandé s’il était possible de modifier l’angle d’approche des aéronefs atterrissant à Montréal-Trudeau. Or, Nav Canada certifie que « la norme d’alignement de descente au Canada est de 3°; si cet angle était augmenté significativement, certains aéronefs ne pourraient plus opérer à Montréal-Trudeau; de plus, un angle de descente supérieur à 3° pourrait augmenter le bruit car les pilotes auraient alors davantage recours aux volets et à l’inversion de poussée ».

INFORMATION DES CITOYENS

Afin de mieux informer les citoyens sur les activités pouvant influencer sur le climat sonore autour de l’aéroport, ADM publie une infolettre par courrier électronique et sur le site admtl.com. Des avis sont également publiés dans les journaux de quartier à l’occasion de travaux majeurs entraînant la fermeture d’une piste. Au cours de l’été 2014, des travaux sur la voie de circulation A longeant la piste 06D-24G ont entraîné une augmentation notable du nombre de décollages de la piste 24D et du nombre d’atterrissages sur la piste 24G. La piste 10-28 a également été fermée de mai jusqu’à la mi-octobre.

Enfin, une ligne téléphonique dédiée (514 633-3351) diffuse des messages d’information préenregistrés et permet de parler à un conseiller aux communications avec les citoyens. Ces derniers peuvent aussi communiquer avec nous par courrier électronique (yulclientele@admtl.com) ou encore consulter notre site internet, lequel comporte une foire aux questions sur le climat sonore et d’autres outils d’information.

COURBES NEF

L’évaluation du bruit perçu dans le voisinage de l’aéroport est effectuée en se basant sur la méthodologie du modèle NEF (Noise Exposure Forecast) développée par Transports Canada. Les résultats des calculs sont présentés sous la forme de courbes.

À l’instar d’autres aéroports canadiens, ADM utilise la NEF 30 pour rendre compte de l’évolution du climat sonore à Montréal-Trudeau et pour servir de guide aux fins de

la planification urbaine autour de l’aéroport. Transports Canada recommande de ne pas aménager de nouveaux ensembles résidentiels dans les secteurs où le coefficient de prévision d’ambiance sonore dépasse 30. Si de tels projets sont réalisés en dépit de cet avertissement, la municipalité devrait demander qu’une analyse détaillée du bruit soit effectuée et que des mesures d’insonorisation soient mises en place. Dans une telle situation, le promoteur a l’obligation d’informer les acheteurs potentiels des problèmes possibles.

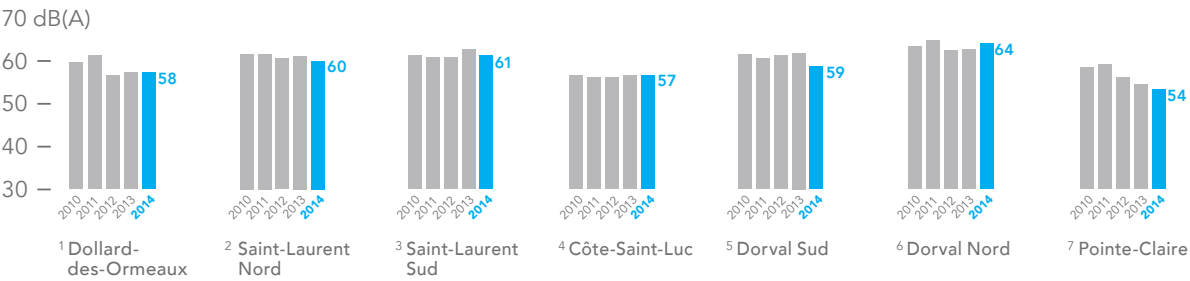
La courbe NEF 30 pour 2013 (la dernière année pour laquelle on dispose de données) indique que la superficie de l’empreinte sonore de Montréal-Trudeau atteignait 17,9 km², ce qui représente une diminution de 58 % par rapport aux 42,2 km² enregistrés en 1995, l’année de référence. Le nombre de personnes résidant sous l’empreinte sonore a diminué de 93 % au cours de cette même période, passant de 39 421 en 1995 à 2 881 en 2013.

Cette amélioration du climat sonore découle principalement de la modernisation de la flotte, notamment du retrait des jets les plus bruyants (chapitre 2) en 2002. Depuis, les variations du climat sonore sont attribuables à des facteurs essentiellement opérationnels.

Par rapport à l’année précédente, la courbe NEF 30 est demeurée plutôt stable. Notons toutefois un allongement de la courbe à Saint-Laurent nord compensé par un rétrécissement à Saint-Laurent sud. Ces changements sont attribuables aux travaux réalisés sur la piste 10-28 et la voie de circulation A, au cours desquels les arrivées ont été davantage concentrées sur la piste 24D et les départs sur la piste 24G lorsque les vents étaient du sud-ouest.

Soulignons que par rapport à 2012, le nombre total de mouvements a diminué de 3,3 % et le nombre de mouvements entre 22 h et 7 h, de 5,3 %. Pour le calcul des courbes de bruit, selon la méthodologie de Transports Canada, chaque mouvement entre 22 h et 7 h équivaut à 17 mouvements de jour.

NIVEAU DE BRUIT ANNUEL MOYEN ENREGISTRÉ AUX STATIONS DE MESURE DE BRUIT EN DB(A)



Niveau de bruit total

L'indicateur de bruit appelé Leq total, exprimé en décibels dB(A), est basé sur les données de bruit réelles recueillies à l'aide des stations de mesure de bruit. Il reflète le cumul des bruits évolutifs pendant une période donnée. Il caractérise bien la quantité de bruit reçue au cours de l'année.

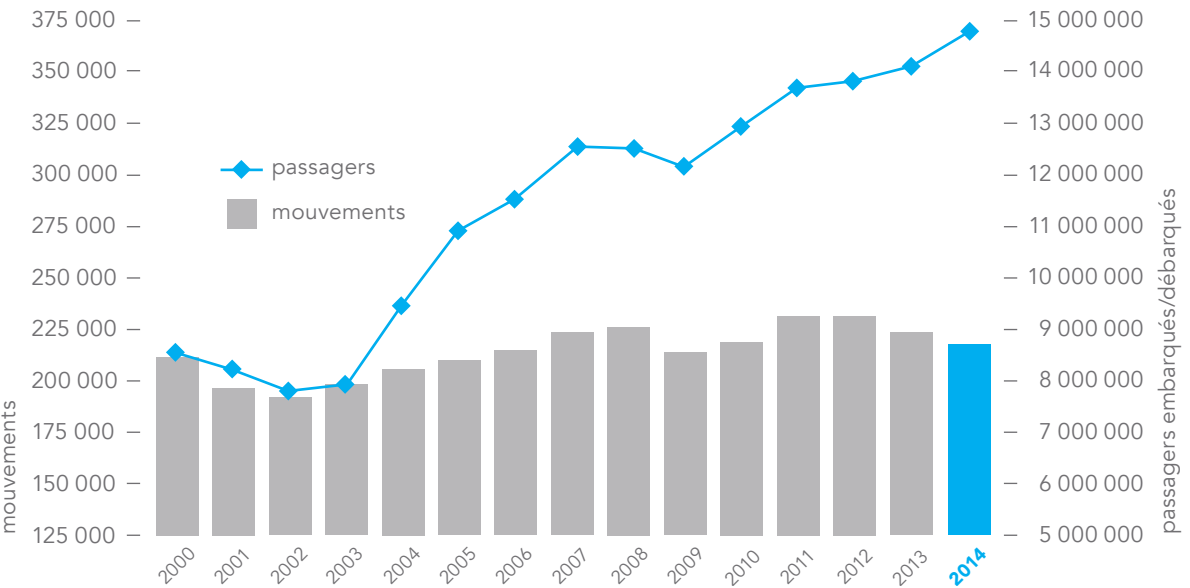
Il englobe toutes les sources de bruit mesurées par les stations de bruit. ADM compte huit de ces stations (dont une mobile), qui sont réparties autour de l'aéroport. Ces équipements sophistiqués sont calibrés par des professionnels et les mesures de bruit sont analysées également par des professionnels. Trois types de rapports sont générés : bruit avions, bruit collectivité et toutes sources de bruit cumulées.

Les niveaux de bruit provenant uniquement des avions sont : 1- 41 dB(A), 2- 58 dB(A), 3- 56 dB(A), 4- 38 dB(A), 5- 58 dB(A), 6- 64 dB(A), 7- 42 dB(A).

Les niveaux de bruit moyens provenant des mouvements d'avions mesurés à Dollard-des-Ormeaux, Côte-Saint-Luc et Pointe-Claire sont significativement inférieurs au niveau de bruit provenant uniquement de la communauté.

Pour les stations de mesure de bruit situées à Dorval sud et Saint-Laurent, les niveaux de bruit moyens des avions sont similaires à ceux de la communauté. La station de Dorval nord étant très rapprochée de la piste (1 km), les niveaux sonores provenant des avions sont plus élevés.

ÉVOLUTION DU TRAFIC AÉRIEN SUR 15 ANS



Note
À partir de 2007, les statistiques passagers comprennent les passagers payants et non payants compte tenu de la nouvelle méthode de compilation des données.

Le trafic aérien est caractérisé principalement par le nombre de mouvements (atterrissages et décollages) par année, par leur répartition au cours de la journée ainsi que par le type d'appareils utilisés. Malgré une croissance considérable du nombre de passagers à l'aéroport Montréal-Trudeau entre 2000 et 2014, le nombre de mouvements d'aéronefs est demeuré plutôt stable au cours de cette même période. Cette situation s'explique essentiellement par l'augmentation de la part relative du trafic international, qui utilise des avions transportant un plus grand nombre de passagers par mouvement, ainsi que par des taux de remplissage plus élevés.

Ressources humaines
et implication sociale

DESTINATION RÉUSSITE

Aéroports de Montréal s'est donné comme objectif corporatif de devenir un employeur de choix en se démarquant par des pratiques de gestion novatrices en matière d'attraction, de rétention et de mobilisation des ressources humaines et, surtout, en étant reconnu comme tel par ses employés. Une consultation auprès des employés et des membres de la direction a permis de définir une vision commune de ce qu'est un employeur de choix :

«ADM aspire à être un employeur ouvert sur le monde, qui mise sur les talents de ses employés, favorise leur autonomie et reconnaît leur contribution tout en communiquant de manière authentique.»

Un comité de pilotage formé d'employés issus de divers secteurs de l'entreprise et de divers niveaux hiérarchiques a été mis sur pied afin d'assurer l'avancement du projet et de contribuer à l'identification des priorités et à l'élaboration des plans d'actions.

En 2014, suite au sondage de l'année précédente, le Comité a bâti un plan d'action autour des principaux leviers pouvant renforcer la mobilisation, à savoir les perspectives de carrière, la reconnaissance, les communications et la santé globale. Au nombre des mesures à implanter à l'échelle de l'entreprise, mentionnons la mise en place d'un mécanisme permettant aux employés de communiquer leurs idées d'innovations. Par ailleurs, chaque équipe au sein des diverses vice-présidences d'ADM a préparé son propre plan d'action en fonction de ses enjeux spécifiques.

SYSTÈME DE GESTION RH

Dans un souci d'amélioration continue, ADM a débuté l'implantation d'un nouveau système de gestion des ressources humaines, basé sur une technologie nuagique. Comme l'acquisition de talents est un des processus clés dans toute entreprise, le premier module mis en place a été celui du recrutement. Les candidatures sont dorénavant soumises en ligne, facilitant leur analyse et améliorant l'efficacité du processus. Le module de gestion de la performance, qui sera implanté en 2015, vise à alléger le processus d'évaluation de la performance et à permettre aux employés et aux gestionnaires de se concentrer davantage sur leurs échanges tout en n'utilisant plus de papier.

POLITIQUES ET PROGRAMMES

ADM offre une rémunération et des avantages sociaux compétitifs, ainsi qu'un régime d'intéressement à l'intention des employés non syndiqués. Au nombre des autres programmes et politiques en vigueur, citons la



politique d'équité en matière d'emploi, la politique de prévention du harcèlement, le programme de formation et de développement professionnel, le programme d'aide aux employés, ainsi que le programme de reconnaissance et de prix d'excellence. De plus, de nombreux outils d'information interne – journal d'entreprise, bulletins, intranet – sont à la disposition des employés.

Depuis quelques années, les enfants et petits-enfants des employés d'ADM bénéficient d'un programme de bourses d'études. Trois bourses d'une valeur de 3 000 \$ chacune pour des études de niveau universitaire et une bourse d'une valeur de 1 000 \$ pour des études de niveau collégial technique sont accordées annuellement dans le cadre du programme de bourses d'études Pierre-Martin. Une quatrième bourse universitaire a été créée en mémoire de feu Henri-Paul Martel, vice-président Planification, ingénierie et construction.

En 2014, ADM a entrepris de revoir le programme d'intéressement des employés non syndiqués à la lumière d'une analyse comparative. Les ajustements requis pour en assurer la compétitivité seront apportés à compter de 2015 dans l'optique d'accroître la mobilisation des employés visés et de les inciter davantage au dépassement.

En ce qui concerne le régime de retraite à prestations déterminées, des analyses stratégiques ont permis d'identifier des mesures qui permettront à ADM de capitaliser sur l'amélioration de la situation financière du régime pour réduire davantage le risque de taux d'intérêt, d'éliminer graduellement le déficit et ainsi de stabiliser la contribution de l'employeur.

L'éthique a été remise à l'ordre du jour en 2014 puisqu'un nouveau code d'éthique a été diffusé auprès de l'ensemble des employés. Des ateliers de formation en petits groupes leur permettront de s'en approprier les éléments. D'autre part, le programme triennal relatif à la diversité dans l'entreprise, y inclus la formation des employés, a été couronné de succès et un nouveau plan a été approuvé.

DOTATION

Au total, 124 postes ont été pourvus en 2014. Le programme de proposition de candidatures a mené à 14 embauches, ce qui représente près de 7 % des embauches totales. Le taux de roulement pour l'année 2014 se chiffre à 9,0 %.

RELATIONS DE TRAVAIL

Une nouvelle convention collective d'une durée de six ans a été conclue avec l'unité des cols blancs affiliée à l'Alliance de la Fonction publique du Canada. Elle viendra à échéance en décembre 2019.

Les négociations en vue du renouvellement de la convention collective des employés de métiers cols bleus (unité affiliée à la CSD), échue depuis le 31 mars 2013, se sont poursuivies, et une entente est survenue au début de 2015.

En octobre 2014, on a également amorcé les négociations pour le renouvellement de la convention collective de l'unité des pompiers, qui est venue à échéance le 31 décembre 2014.

PRINCIPAUX INDICATEURS
LIÉS AUX RESSOURCES HUMAINES

INDICATEURS	2014	2013
Employés réguliers	589	600
Formation (heures)	11 764	19 316
Postes comblés	124	91
Départs à la retraite	12	17
Taux de roulement ¹	9,0	8,5
Taux d'absentéisme	5,36	5,76
Taux de fréquence ²	2,9	3,3
Taux de gravité ³	64,9	84,9

Notes
1. Pourcentage de l'effectif qui quitte l'entreprise au cours d'une année
2. Nombre de réclamations soumises à la CSST par 200 000 heures travaillées
3. Nombre de jours perdus par 200 000 heures travaillées

IMPLICATION SOCIALE

Aéroports de Montréal s'efforce d'être un bon citoyen corporatif et s'implique de diverses façons dans sa communauté, notamment à titre de partenaire de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, de Montréal International, de Tourisme Montréal, de la Chambre de commerce de l'Ouest-de-l'Île de Montréal et de la Chambre de commerce de Mirabel.

En 2014, ADM a soumis deux projets dans le cadre de l'initiative Je vois Montréal, soit l'aménagement intérieur innovateur de la nouvelle section de la jetée internationale, et l'établissement d'une liaison aérienne directe avec la Chine. Un projet proposé par la Chambre de commerce du Montréal métropolitain vise en outre à supporter les efforts existants pour pérenniser les liaisons aériennes directes actuelles et développer de nouvelles destinations. De plus, ADM est partenaire dans le projet Montréal vous accueille de Tourisme Montréal dont l'objectif premier est d'arrimer les stratégies d'accueil des principaux lieux d'arrivée à Montréal, dont l'aéroport Trudeau. Enfin, ADM s'est engagée à ériger à l'entrée de l'aéroport une stèle lumineuse intitulée Entre ciel et terre, qui sera le point de départ du Parcours-relais de la Banque Nationale.

Suite à l'expérience concluante de 2013, la Société a organisé en avril une autre journée de familiarisation avec le processus aéroportuaire à l'intention des enfants présentant des troubles du spectre de l'autisme (TSA) ou des limitations fonctionnelles, en partenariat avec Autisme Montréal, l'organisme À Pas de Géant, Olympiques



spéciaux, Air Transat, Transports Canada ainsi que de nombreux membres de la communauté aéroportuaire. Plus de 500 personnes ont participé à l'événement.

Quant à la campagne annuelle de financement de Centraide, les dons des employés ajoutés au produit d'activités diverses et à la contribution de la Société ont totalisé 228 000 \$ en 2014, contre 190 000 \$ en 2013. Les employés d'ADM ont aussi pris part à diverses activités de bénévolat et à divers projets communautaires ou de collecte de fonds, dont les 48 HEURES VÉLO de la fondation Fais-Un-Vœu.



ADM a aussi fait don d'équipements aéroportuaires à l'Autorité aéroportuaire nationale (AAN) de la République d'Haïti : une centaine de comptoirs d'enregistrement, des balances mécaniques, environ 2 000 chariots à bagages et plus de 500 sièges, tous provenant de l'ancienne aérogare de Mirabel, ont ainsi été destinés au nouvel aéroport de Cap-Haïtien.

Par ailleurs, la Société a maintenu son appui à Kéroul (collecte de monnaie étrangère à l'aéroport), en plus de contribuer à la Fondation de l'Hôpital Ste-Anne, entre autres.

Enfin, la Sûreté aéroportuaire d'ADM est la seule organisation qui ne fait pas partie d'un corps policier à participer au programme de transport d'organes. En 2014, 43 transports d'organes ont été effectués entre l'aéroport et un centre hospitalier de Montréal. Deux représentants de la Sûreté aéroportuaire ont été reconnus au titre de Grand Samaritain pour leur engagement des dernières années.



PROGRAMME CULTUREL

Le programme culturel d'Aéroports de Montréal, connu sous le nom d'Aérogalerie, offre aux passagers et visiteurs de Montréal-Trudeau une variété d'expositions axées principalement sur Montréal et l'aviation et réparties en différents endroits de l'aérogare.

De plus, l'espace d'exposition Place Montréal, situé dans le hall des arrivées internationales, a pour raison d'être de promouvoir auprès des visiteurs les grands événements culturels, artistiques, sportifs et autres qui jalonnent l'année à Montréal, tels que Montréal en lumière, le Festival international de Jazz de Montréal et le festival Juste pour rire. En 2014, Place Montréal a offert de la visibilité à 15 événements, et ce, sous diverses formes: affiches, animation, installations, expositions, prestations musicales, etc.

Une nouvelle exposition de photos – Termacadam – a été inaugurée dans les corridors des arrivées internationales et transfrontalières. Celle-ci regroupe les œuvres de plusieurs artistes de Shootstudio ayant visité les quatre coins de Montréal pour dénicher des images emblématiques qui représentent bien notre ville.



Une autre exposition installée dans le secteur des départs transfrontaliers souligne le 50^e anniversaire du Musée d'art contemporain (MAC). Fidèle à sa mission consistant à collectionner, conserver et diffuser l'art actuel, le MAC présente, entre autres activités, une douzaine d'œuvres de sa collection conçues par des artistes québécois et internationaux, qui enrichissent les espaces publics montréalais.

Enfin, une nouvelle aire de repos accueillante a été aménagée aux arrivées domestiques en partenariat avec l'Espace pour la vie, qui regroupe le Planétarium, le Jardin botanique et le Biodôme de Montréal.



LES LAURÉATS DES PRIX D'EXCELLENCE 2014

Le programme des Prix d'excellence, une tradition bien ancrée chez ADM, vise à reconnaître les individus ou équipes qui se sont particulièrement illustrés au cours de la dernière année écoulée. Les lauréats sont choisis parmi les propositions soumises par les employés eux-mêmes. Voici les récipiendaires des Prix d'excellence 2014:

ESPRIT D'ÉQUIPE

Premier prix

Roger Abdo, Denis Arsenault, Luc Bédard, Alexandre Bonneville, Martin Brochu, Donald Campeau, Michel Crête, Mario Forget, Jonathan Gingras, Serge Lapierre, Manon Libersan-Laniel, André Picard, Dave Roy, Patrick St-Amand, Nasreddine Tissaoui

Mise à niveau des systèmes de chauffage et de climatisation: Suite aux plaintes concernant les problèmes de température hiver comme été dans la jetée domestique, mobilisation d'une équipe multidisciplinaire afin d'offrir un meilleur environnement dans 18 locaux.

Deuxièmes prix ex aequo

François Cousineau, Élie Elhindy, Aminata Fofana, Éric Lalonde, Guy Landry, Jocelyne Leroux, André Morin, Nathalie Neiderer, Gilles Rivard
Bâtiment Aerolia à Mirabel: Action concertée pour le développement, la négociation, la mise en œuvre, la construction et la livraison clés en main (un modèle non traditionnel pour ADM) d'un bâtiment pour Aerolia.

Pierre Audette, Christian Bergeron, Marc-André Bleau, Pierre-Marc Boulanger, Benoît Patrick Huneault, Ronald Leduc, Martin LeJossac, Paul Mongeau, Nicolas-F. Simard, Sylvain Yelle
Déménagement du groupe Électrique Air: Dans le cadre du Plan Perform, regroupement sous un même toit de toute l'équipe, incluant le transfert des systèmes opérationnels et l'installation du laboratoire de photométrie, et ce, sans impact sur les opérations et l'entretien.

ENGAGEMENT ET MOBILISATION

Premier prix

Ferdinando Colavita, Marie-Claude Desgagnés, Anne Marcotte
Enfants en première: Avec la collaboration de nombreux partenaires, organisation de journées de familiarisation avec le processus aéroportuaire pour des enfants présentant des troubles du spectre autistique (TSA) ou des limitations fonctionnelles.



Deuxièmes prix ex aequo

Réal Brien, Karl Brochu, Amélie Côté, Charles A Gratton, Yanick Lajeunesse, Guy Landry, Karine La Salle, Diane Lussier, Benoît Marci, Johanne Nadeau, Claude Vallée, Philippe Rainville (membre honoraire)

48h Vélo (Fondation Fais-Un-Voeu):

Mobilisation de deux équipes formées de membres de différents services d'ADM, dont la participation a permis d'amasser 16 500 \$ au profit de cette cause et « d'adopter » le vœu d'un enfant malade.

Line Lanthier

Programme de formation pour les six nouveaux chefs des opérations: Conception, mise sur pied, coordination et suivi d'une formation théorique et pratique intensive de plus de 200 heures à l'intention des nouveaux chefs des opérations.

INNOVATION ET CRÉATIVITÉ

Premier prix

Ivan Chouinard, Pierre-Luc Dupré, Marc De La Sablonnière, Jean-Guy Girard, Richard Tétrault, Marc-André Turcotte
Extension pour fusils à peinture sur le camion de traçage: Conception, fabrication et installation d'une extension de deux fusils à peinture sur l'installation existante de façon à pouvoir tracer cinq lignes d'un seul coup et d'éviter d'avoir à répéter le même processus deux fois.

Deuxième prix

Jonathan Bathurst, Michel Duval, Mario Forget, Serge Lapierre, Dietmar Scharnitz, Donald Thibodeau, Nasreddine Tissaoui
Système de récupération et de drainage des infiltrations d'eau aux arrivées internationales: Conception et mise en place d'un ingénieux système de gouttières s'adaptant à la configuration des lieux pour contrôler les fuites lors de fortes pluies ou de fonte des neiges.

EXPÉRIENCE CLIENT

Premier prix

Marc-André Allaire, Luc Charbonneau, Ferdinando Colavita, Ellen Gaudet, Claude Hurtubise, Karine La Salle, Danie Lemay, Louise Ouellet, Jean-Sébastien Pard, Eugénie Takla
Système de réservation en ligne d'espaces de stationnement: Implantation d'un système permettant au client de réserver à l'avance son espace de stationnement à l'aéroport, ce qui simplifie ses préparatifs de voyage et permet d'améliorer notre offre de service.



MÉRITE ENVIRONNEMENTAL

Premier prix

Julie Boissonneau
Ruches à l'aéroport Montréal-Mirabel: En partenariat avec Miel Montréal, installation et exploitation de cinq ruches à Montréal-Mirabel, afin d'augmenter la biodiversité sur le site, de contribuer à la sauvegarde de l'abeille domestique et de fabriquer du miel dont une partie sera remise à Moisson Laurentides.

Deuxième prix

Michel Benoit

Support pour réservoirs de peinture au CIRCIC: Création et installation d'une base afin de recueillir les matières polluantes, d'éliminer la contamination du milieu, notamment les résidus dans le drain, et de protéger l'environnement en évitant les déversements dans le cas où un réservoir serait percé.

SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL – SÉCURITÉ DES OPÉRATIONS

Premier prix

Patrice Fortin, François Primeau
Formation des étudiants affectés à l'entretien des terrains: Création d'une formation à l'intention des étudiants qui viennent travailler l'été à l'entretien des terrains, afin de les informer des tâches qui les attendent, des risques qui y sont associés et des pratiques sécuritaires.

Mention

Steve Parenteau

Système de levage pour boyau d'acétate: Installation d'un système mécanique pour faciliter la manipulation sécuritaire du boyau d'acétate, éliminant les risques de blessures causées par une position contraignante et les dangers de contamination par l'acétate.

BÉNÉVOLAT ET ACTION MÉRITOIRE

Premier prix

François-Nicolas Asselin
Bouffe Action de Rosemont et les Compagnons de Montréal: Pour son implication auprès de Bouffe Action en tant qu'acheteur auprès de personnes à mobilité réduite et en tant que président du conseil d'administration. Et pour son engagement auprès des Compagnons de Montréal à titre de communicateur et conseiller stratégique.

Analyse par la direction de la situation financière

et des résultats consolidés d'exploitation pour l'exercice terminé le 31 décembre 2014

SOMMAIRE FINANCIER

(EN MILLIONS DE DOLLARS)	2014	2013	Variation %
Produits	463,9 \$	446,5 \$	3,9
Charges d'exploitation	166,7	162,6	2,5
Paie­ments versés en remplace­ment d'impôts aux municipalités (« PRIM »)	40,8	40,5	0,7
Loyer à Transports Canada	47,7	45,6	4,6
Amortissement des immobilisations	105,8	101,5	4,2
Dépréciation des immobilisations	16,0	—	100,0
Charges financières (nettes)	91,4	90,9	0,6
Total des charges (avant impôts)	468,4	441,1	6,2
Impôts recou­vrés	0,1	8,2	(98,8)
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(4,4) \$	13,6 \$	(132,4)
BAIIA	208,7 \$	197,8 \$	5,5 %

Le BAIIA est défini par la Société comme étant l'excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges avant charges financières, impôts, amortissement et dépréciation. Il est utilisé par la direction comme indicateur pour évaluer la performance opérationnelle continue. Les états financiers consolidés de la Société sont dressés conformément aux normes internationales d'information financière « IFRS ». La Société présente le BAIIA, qui est une mesure financière n'ayant pas de sens prescrit par les IFRS. Il est donc peu probable que l'on puisse le comparer avec des mesures du même type présentées par d'autres sociétés. Le BAIIA a pour objet d'apporter de l'information supplémentaire et ne devrait pas remplacer d'autres mesures du rendement préparées en vertu des IFRS.

Le tableau suivant présente le rapprochement du BAIIA, mesure financière non conforme aux IFRS, avec l'excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges mesuré selon les IFRS :

(EN MILLIONS DE DOLLARS)	2014	2013
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(4,4) \$	13,6 \$
Amortissement des immobilisations	105,8	101,5
Dépréciation des immobilisations	16,0	—
Charges financières (nettes)	91,4	90,9
Impôts recou­vrés	(0,1)	(8,2)
BAIIA	208,7 \$	197,8 \$

Aperçu général

Aéroports de Montréal (« ADM ») est responsable de la gestion, de l'exploitation et du développement des aéroports internationaux Montréal-Trudeau et Montréal-Mirabel en vertu d'un bail conclu avec Transports Canada en 1992 et qui échoit le 31 juillet 2072. Société à but non lucratif et sans capital-actions, ADM ne verse aucun dividende. Payant un loyer à Transports Canada (47,7 M\$ en 2014) basé sur les revenus de la Société, ADM assure elle-même le financement de ses programmes d'immobilisations. Comme plusieurs entreprises, ADM considère le BAIIA comme le meilleur indicateur de sa performance financière.

FAITS SAILLANTS

Investissements

Les investissements totaux de la Société ont atteint 180,0 M\$ en 2014 (177,4 M\$ en 2013). Les travaux ont porté notamment sur l'agrandissement de la jetée internationale, l'agrandissement du secteur commercial entre les portes 52 et 53 ainsi que l'aménagement de nouveaux quais de livraison.

Au cours de 2014, les investissements dans les aéroports ont été financés par les flux de trésorerie provenant des activités aéroportuaires, y compris 148,3 M\$ provenant des frais d'améliorations aéroportuaires (« FAA »).

BAIIA

Le BAIIA s'est établi à 208,7 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2014, une performance supérieure de 10,9 M\$ ou 5,5 % par rapport à 2013.

PRODUITS

(EN MILLIONS DE DOLLARS)	2014	2013	Variation %
Activités aéronautiques	170,5 \$	165,7 \$	2,9
Frais d'améliorations aéroportuaires (« FAA »)	148,3	144,1	2,9
Activités commerciales	113,4	104,3	8,7
Bien-fonds	30,8	30,2	2,0
Autres	0,9	2,2	(59,1)
Total	463,9 \$	446,5 \$	3,9 %

Les produits se sont élevés à 463,9 M\$ en 2014, soit une augmentation de 17,4 M\$ ou 3,9 % par rapport à 2013.

Activités aéronautiques

Les produits tirés des activités aéronautiques se sont élevés à 170,5 M\$ en 2014, une hausse de 4,8 M\$ ou 2,9 % par rapport à 2013. Ces revenus se composent principalement des droits d'atterrissage et des redevances générales d'aérogare perçus des sociétés aériennes et représentent 36,8 % (37,1 % en 2013) de l'ensemble des revenus d'ADM. Cette hausse est notamment attribuable aux augmentations tarifaires des redevances générales d'aérogare et des droits d'atterrissage de 2,0 % ainsi qu'à l'accroissement du trafic passagers.

Frais d'améliorations aéroportuaires (« FAA »)

Les produits générés par les FAA ont totalisé 148,3 M\$ en 2014, en hausse de 2,9 % par rapport à l'an dernier. Ces revenus, qui représentent 32,0 % (32,3 % en 2013) de l'ensemble des revenus d'ADM, sont entièrement affectés au financement des améliorations aéroportuaires, incluant le remboursement du capital et le paiement des intérêts sur la dette à long terme. Des FAA de 25 \$ sont payés par tous les passagers au départ de Montréal-Trudeau.

Activités commerciales

Les produits liés aux activités commerciales se sont élevés à 113,4 M\$ en 2014, en hausse de 8,7 % par rapport à 2013. Ces revenus se composent principalement des loyers et redevances provenant des concessions, ainsi que des revenus des stationnements et de la location d'espaces; ceux-ci totalisent 24,4 % (23,4 % en 2013) de l'ensemble des revenus d'ADM. L'augmentation de ces produits est attribuable aux hausses tarifaires et à l'achalandage des stationnements, à l'accroissement des ventes de certaines concessions et à l'augmentation de l'offre commerciale.

Bien-fonds

Les produits tirés des bien-fonds se sont élevés à 30,8 M\$ en 2014, en hausse de 2,0 % par rapport à l'exercice financier de 2013, et représentent 6,6 % (6,8 % en 2013) de l'ensemble des revenus d'ADM. La croissance de ces produits provenant de la location de terrains reflète la signature de nouvelles ententes de location ainsi que le renouvellement d'ententes aux taux du marché.

TOTAL DES CHARGES

(EN MILLIONS DE DOLLARS)	2014	2013	Variation %
Charges d'exploitation	166,7 \$	162,6 \$	2,5
Paie­ments versés en remplace­ment d'impôts aux municipalités (« PRIM »)	40,8	40,5	0,7
Loyer à Transports Canada	47,7	45,6	4,6
Total	255,2 \$	248,7 \$	2,6 %

Le total des charges s'est élevé à 255,2 M\$ en 2014, soit une augmentation de 6,5 M\$ ou 2,6% par rapport à 2013.

Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation sont passées de 162,6 M\$ en 2013 à 166,7 M\$ en 2014, une augmentation de 4,1 M\$ ou 2,5%. Cette variation s'explique notamment par la hausse des coûts des contrats de services informatiques, des frais d'exploitation des stationnements suite à l'acquisition, en décembre 2013, de l'AeroParc, ainsi que par les augmentations salariales. Ces augmentations ont cependant été contrebalancées, en partie, par la baisse du taux des frais de perception des FAA, de 5% à 4%.

Loyer à Transports Canada

Le loyer à Transports Canada s'est établi à 47,7 M\$, en hausse de 2,1 M\$ ou 4,6% par rapport à l'exercice 2013. Cette hausse est directement liée à l'augmentation des revenus de la Société, le loyer étant calculé en fonction d'un pourcentage des revenus.

Amortissement des immobilisations

L'amortissement des immobilisations s'est élevé à 105,8 M\$ en 2014, ce qui représente une hausse de 4,3 M\$ ou 4,2% par rapport à l'exercice précédent. Cette hausse résulte principalement de la mise en service de projets complétés au cours de 2013 et 2014.

Dépréciation des immobilisations

Suite à la décision de procéder au démantèlement du bâtiment de l'ancienne aérogare de Mirabel et du stationnement étagé, une charge de dépréciation de 16,0 M\$ a été inscrite au 31 décembre 2014, représentant le coût total estimatif des travaux pour la remise en état du site.

Charges financières (nettes)

Les charges financières nettes des produits financiers se sont élevées à 91,4 M\$ pour l'exercice en revue, en hausse de 0,5 M\$ ou 0,6% par rapport à l'exercice 2013. Cette variation est principalement attribuable à la diminution des revenus d'intérêts générés par les surplus de liquidités, contrebalancée, en partie, par l'augmentation des intérêts capitalisés aux travaux en cours.

Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges

L'exercice terminé le 31 décembre 2014 s'est soldé par une insuffisance des produits par rapport aux charges de 4,4 M\$ comparativement à un excédent de 13,6 M\$ pour l'exercice 2013. N'eût été la charge de dépréciation du complexe de l'aérogare de Mirabel de 16,0 M\$, l'excédent aurait été de 11,6 M\$. Les transferts aux gouvernements en 2014, qui comprennent le loyer à Transports Canada et les PRIM, ont atteint 88,5 M\$ (86,1 M\$ en 2013), ce qui représente toujours près de 20% des revenus totaux.

PERSPECTIVES FINANCIÈRES POUR 2015

Le trafic passagers, principale source de revenus de la Corporation, devrait croître de 2,6% en 2015 principalement par l'ajout de capacité vers des destinations existantes et potentiellement par l'ajout de nouvelles destinations internationales. On prévoit ainsi une croissance du trafic international de 3,6%. La bonne santé de l'économie américaine devrait permettre de soutenir la croissance du secteur transfrontalier aux environs de 2% et ce, malgré une offre de sièges plus restreinte sur certains marchés. Enfin, la bonne tenue de l'économie canadienne et la poursuite de la croissance du marché de transit devrait permettre au secteur domestique de croître à hauteur de 2,3%.

Par ailleurs, les investissements prévus dans les infrastructures aéroportuaires sont estimés à 259 M\$, notamment pour la poursuite des travaux d'agrandissement de la jetée internationale et des aires commerciales, ainsi que la réhabilitation du tablier dans le secteur est à Montréal-Trudeau. À Montréal-Mirabel, ADM procédera, entre autres, à l'agrandissement du tablier cargo et de la voie de circulation F.

La Société possède ou a accès à suffisamment de sources de liquidités pour respecter ses obligations financières et procéder aux investissements requis. Au 31 décembre 2014, le solde des liquidités se chiffrait à plus de 97 M\$.

De plus, la Société estime que le BAIIA passera à 213,5 M\$ en 2015, en hausse de 4,8 M\$ ou 2,3% par rapport à 2014. Ce dernier représentera 45,2% des revenus prévus en 2015 et ce, malgré les transferts aux gouvernements qui représenteront toujours près de 20% des revenus totaux.

NORMES INTERNATIONALES D'INFORMATION FINANCIÈRE (« IFRS »)

L'Interprétation IFRIC 21 « Droits ou taxes », en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2014 et portant sur le traitement des droits ou des taxes conformément aux exigences de l'IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels » a été adoptée par la Société. L'adoption de l'IFRIC 21 n'a eu aucun impact sur les états financiers consolidés de la Société tel que décrit à la note 1v) afférente aux états financiers au 31 décembre 2014.

Le Bureau International des normes comptables continue de proposer des changements aux IFRS. La note 1w) afférente aux états financiers décrit les normes, amendements et interprétations qui n'étaient pas encore en vigueur au 31 décembre 2014. L'ampleur de l'incidence de l'adoption des modifications n'a pas encore été déterminée par la direction.

Les membres du conseil d'administration



RÉAL RAYMOND¹
Président du Conseil
Administrateur de sociétés



ROBERT BOUCHARD^{2,3}
Administrateur
Président du Comité de gouverne des régimes de retraite
Administrateur de sociétés



JEAN-JACQUES BOURGEOULT^{2,3}
Administrateur
Administrateur de sociétés
Coach associé, Groupe Pauzé



JAMES C. CHERRY
Administrateur
Président-directeur général, Aéroports de Montréal



JEAN PIERRE DESROSIERS^{2,3}
Administrateur
Président du Comité d'audit et d'immobilisations
Associé/Conseiller stratégique, Fasken Martineau DuMoulin



YVES FILION²
Administrateur
Président, Consultation Yves Filion Inc.



HÉLÈNE V. GAGNON⁴
Administrateur
Vice-présidente, Affaires publiques et communications mondiales, CAE



MÉLANIE KAU
Administrateur
Coprésidente, Le Naturiste



DANIELLE LABERGE¹
Administrateur
Professeure titulaire, Université du Québec à Montréal



NORMAND LEGAULT²
Administrateur
Administrateur de sociétés



MARIO MESSIER¹
Administrateur
Coprésident, Thibault, Messier, Savard et Associés Inc.



PIERRE PILOTE¹
Administrateur
Président du Comité de régie d'entreprise et des ressources humaines
Associé, Gowling Lafleur Henderson



DANIELLE POUDRETTE¹
Administrateur
Administrateur de sociétés



RAYMOND REID²
Administrateur
Administrateur de sociétés

1. Membre du Comité de régie d'entreprise et des ressources humaines
2. Membre du Comité d'audit et d'immobilisations
3. Membre du Comité de gouverne des régimes de retraite
4. Nomination de M^{me} Hélène V. Gagnon le 29 novembre 2014

Gouvernance

PRATIQUES EN MATIÈRE DE RÉGIE D'ENTREPRISE

Bien que non assujettie aux règles de gouvernance qui régissent les compagnies publiques, Aéroports de Montréal adhère aux pratiques de divulgation et de gouvernance imposées à ces dernières en les adaptant à son statut de société sans capital-actions. Pour plus de détails, consulter www.admtl.com.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration assume la responsabilité de la gérance de la Société. Il exerce toute l'autorité et tous les pouvoirs, pose tous les actes et fait tout ce que la Société est autorisée à exercer ou à faire en vertu de la loi, de ses statuts ou de ses Règlements administratifs, à moins que la loi ou les Règlements n'exigent que ceux-ci ne soient exercés que par l'assemblée des membres de la Société. Le Conseil d'administration assume la responsabilité de la régie d'entreprise et de la reddition de comptes aux instances auxquelles la Société doit faire rapport.

Le Conseil se compose d'un maximum de quinze (15) administrateurs, dont treize (13) sont désignés par le Conseil et deux (2) par le Gouvernement du Canada. Quatre (4) organismes de mise en candidature sont appelés à soumettre, sur demande de la Société, le nom de trois (3) candidats dont le profil correspond aux compétences recherchées par le Conseil, et ce, pour chaque poste qui doit être comblé. Ces organismes de mise en candidature, identifiés dans les Règlements administratifs de la Société, sont le Gouvernement du Québec (1 poste), la Communauté métropolitaine de Montréal (5 postes), la Chambre de commerce du Montréal métropolitain (3 postes) et les transporteurs principaux faisant affaire à l'aéroport Montréal-Trudeau (2 postes). Le président-directeur général est administrateur de la Société et le Conseil peut nommer un quinzième administrateur. Le mandat des administrateurs est d'une durée maximale de trois (3) ans et est renouvelable en autant que la durée totale des mandats qui auront été confiés à un administrateur donné ne dépasse pas neuf (9) ans ou, par dérogation à ce qui précède, n'excède pas douze (12) ans.

Le Conseil d'administration s'est réuni à neuf occasions en 2014. Le Conseil a notamment supervisé la transition de la Société en vertu de la Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif et approuvé le processus de démantèlement de l'ancienne aéro-gare de l'aéroport Montréal-Mirabel. Par ailleurs, les aspects les plus importants du plan stratégique de la Société ont été traités par ses membres. Également, le Conseil a procédé au renouvellement du mandat de cinq (5) administrateurs qui venait à échéance en cours d'exercice, ainsi qu'à la nomination d'un (1) nouvel administrateur.

Les dossiers des investissements requis par la croissance du trafic passagers à l'aéroport Montréal-Trudeau demeurent des enjeux importants et continuent de faire l'objet d'une attention particulière.

COMITÉ D'AUDIT ET D'IMMOBILISATIONS

Formé exclusivement d'administrateurs indépendants, le Comité d'audit et d'immobilisations apporte son concours au Conseil dans plusieurs domaines importants pour la Société, notamment : les risques d'entreprise; les affaires financières, dont les budgets, les contrôles financiers, l'audit et les rapports trimestriels; les programmes d'immobilisations et l'environnement. Outre ses responsabilités quant aux états financiers et à l'audit externe, le Comité d'audit et d'immobilisations s'assure de la conformité de l'exécution de tous les programmes en regard des budgets et des échéanciers, ainsi que du respect des politiques et des procédures de l'entreprise applicables dans le cadre de l'exécution de ces programmes, notamment celles qui régissent l'acquisition de biens et de services.

Au cours de l'année 2014, le Comité a supervisé le programme d'investissements requis par la croissance du trafic passagers et suivi le processus de démantèlement de l'ancienne aéro-gare de l'aéroport Montréal-Mirabel. Le Comité a également suivi de près l'évolution des résultats financiers de la Société tout au long de l'exercice, procédé à l'octroi de divers contrats suite à des processus d'appel d'offres, et a analysé et revu le budget d'immobilisations et le budget d'exploitation pour 2015 de manière spécifique et détaillée.

COMITÉ DE RÉGIE D’ENTREPRISE
ET DES RESSOURCES HUMAINES

Formé exclusivement d’administrateurs indépendants, le Comité de régie d’entreprise et des ressources humaines apporte son appui au Conseil notamment sur les questions relatives à la stratégie de l’entreprise, à son organisation et à sa structure. Il recommande au Conseil d’administration la politique de rémunération des employés ainsi que la rémunération, les objectifs et l’attribution des bonis du président-directeur général; il détermine la rémunération, les objectifs et les bonis des relevants du président-directeur général et fait rapport au Conseil d’administration. Le Comité examine également le mode de fonctionnement du Conseil et de ses comités, les relations entre le Conseil et la direction ainsi que les relations entre l’entreprise, la communauté et les autorités politiques. Il fait rapport au Conseil régulièrement sur l’exécution de ce programme de travail ainsi que sur toute question relative à son mandat.

Dans le cadre de ses travaux en 2014, le Comité de régie d’entreprise a supervisé le processus de transition en vertu de la Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif et a recommandé le renouvellement des mandats de cinq (5) administrateurs, mandats qui venaient à échéance en cours d’exercice, ainsi que la nomination de un (1) nouvel administrateur. Le Comité de régie s’est également assuré, comme il le fait systématiquement, de l’application des règles d’éthique régissant la Société. Il a veillé à l’évaluation du rendement des cadres supérieurs de la Société et participé à l’établissement des objectifs corporatifs en matière de service à la clientèle.

COMITÉ DE GOUVERNE
DES RÉGIMES DE RETRAITE

Formé exclusivement d’administrateurs indépendants et d’un expert externe, le Comité de gouverne des régimes de retraite appuie le Conseil d’administration d’Aéroports de Montréal dans l’exercice de son rôle de fiduciaire des régimes de retraite et dans l’acquittement de ses obligations à cet égard. Un tel appui consiste à établir et à faire approuver les objectifs et stratégies touchant l’ensemble des activités des régimes de retraite dans un cadre de gestion des risques ainsi qu’à effectuer une surveillance des activités opérationnelles qui sont déléguées à d’autres intervenants, dont le Comité de retraite, lui-même composé d’employés et de gestionnaires d’Aéroports de Montréal.

Ce faisant, il prépare les dossiers décisionnels relatifs aux régimes de retraite et plus spécifiquement quant au plan de gouverne, aux règles des régimes, à la gestion financière (placements et capitalisation) et à la conformité.

En 2014, le Comité a réalisé des travaux visant à évaluer et gérer les risques liés aux dispositions d’inflation du régime et entrepris une révision du plan de gouverne des régimes de retraite.

COMITÉ CONSULTATIF COMMUNAUTAIRE

Le Comité consultatif communautaire appuie le Conseil d’administration et la direction d’Aéroports de Montréal. Il a comme mandat de soumettre, lorsque requis, des observations pertinentes à l’égard de tout projet ou toute décision touchant les sujets mentionnés à la partie 9 des Règlements administratifs de la Société.

Le Comité se compose de membres issus d’organismes s’intéressant au développement aéroportuaire et représentant les diverses régions du Grand Montréal. Le Comité relève du président-directeur général. Le budget de fonctionnement du Comité est déterminé annuellement par le Conseil d’administration. Les membres sont nommés pour un mandat d’une durée de trois ans, renouvelable.

En 2014, le Comité consultatif communautaire s’est réuni à deux reprises et a discuté des grands enjeux de la Société. Plus spécifiquement, le Comité a suivi le dossier des investissements requis par la croissance du trafic passagers et continué à suivre l’évolution du dossier des accès routiers à l’aéroport Montréal-Trudeau et à s’intéresser aux grands projets d’immobilisations de la Société, notamment celui du démantèlement de l’ancienne aérogare de l’aéroport Montréal-Mirabel.

LES MEMBRES DU COMITÉ CONSULTATIF
COMMUNAUTAIRE

FRANÇOIS ALEPIN
Alepin Gauthier, Avocats

YVES BEAUCHAMP
Université de Montréal

PIERRE BELLEROSE
Tourisme Montréal

SYLVAIN BERTHIAUME
MRC et CLD de Marguerite d’Youville (Lajemmerais)

JEAN BERTRAND
Ville de Montréal

MARIO BOILY
Ville de Mirabel

DIANE BOUCHARD
CLD de Pierre-De Saurel

ROBERT M. BOURBEAU
Cité de Dorval

DANIELLE CASARA
Conseil régional FTQ-Montréal Métropolitain

MARIE-CLAIRE DUMAS
Conférence régionale des élus de Montréal

SAM ELKAS
Ancien ministre des Transports du Québec,
vice-président du Comité

ANDRÉ GAMACHE
École de technologie supérieure, président du Comité

JACQUES GIRARD
Centre financier international – Montréal

JOSEPH HUZA
Chambre de commerce de l’Ouest-de-l’Île de Montréal

RAYMOND LARIVÉE
Palais des Congrès de Montréal

ANDRÉ LECLERC
Kéroul

DENIS LECLERC
Ecotech Québec

LOUISE MILLETTE
École Polytechnique de Montréal

EVE PARÉ
Association des hôtels du Grand Montréal

SIMON PRÉVOST
Manufacturiers et exportateurs du Québec

JEAN-LUC TRAHAN
Commission des partenaires du marché du travail (C.P.M.T.)

RICHARD VÉZINA
Raymond Chabot Grant Thornton

Rémunération des administrateurs pour l'année 2014

NOM	Présences Conseil d'administration	Présences Comité de régie d'entreprise et des ressources humaines	Présences Comité d'audit et d'immobilisations	Présences Comité de gouverne des régimes de retraite	Honoraires	Jetons	Total
Robert Bouchard Président du Comité de gouverne des régimes de retraite	9		5	5	20 000	27 000	47 000
Jean-Jacques Bourgeault	9		5	4	15 000	25 500	40 500
James C. Cherry	9				—	—	—
Maud Cohen ¹	8				15 000	12 000	27 000
Jean-Pierre Desrosiers Président du Comité d'audit et d'immobilisations	8		5	5	20 000	25 500	45 500
Yves Filion	9		5		15 000	19 500	34 500
Hélène Gagnon ^{2, 3}	1				1 250	1 500	2 750
Mélanie Kau ³	8		1		16 250	12 750	29 000
Danielle Laberge ³	9	5	1		15 000	21 000	36 000
Normand Legault	8		3		15 000	15 000	30 000
Mario Messier	9	5			15 000	19 500	34 500
Pierre Pilote ³ Président du Comité de régie d'entreprise et des ressources humaines	9	5	1		20 000	21 000	41 000
Danielle Poudrette ³	9	5	1		15 000	21 000	36 000
Réal Raymond Président du Conseil	8	5	5		100 000	—	100 000
Raymond Reid	8		5		15 000	18 000	33 000
Total					297 500 \$	239 250 \$	536 750 \$

1. Fin de mandat : 29 novembre 2014
2. Début de mandat : 29 novembre 2014
3. Participation à une réunion élargie du Comité d'audit et d'immobilisations pour la présentation du budget 2015

RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS

Le salaire annuel du président et des autres membres du Comité de direction varie de 200 000 \$ à 444 000 \$. De plus, une somme de 831 000 \$ a été payée à titre de bonis de performance.

ADMINISTRATEURS MEMBRES DU CONSEIL D'UNE SOCIÉTÉ « ÉMETTEUR ASSUJETTI »

James C. Cherry, Logistec Corporation, **Mélanie Kau**, Alimentation Couche-Tard Inc., **Normand Legault**, Cogeco Inc., **Réal Raymond**, Metro Inc., Héroux Devteck Inc., Financière SunLife

Plan stratégique de cinq ans (2015-2019)

UNE VISION POUR LA PROCHAINE DÉCENNIE

La vision définit ce qu'Aéroports de Montréal veut être et ce qu'elle souhaite accomplir.

Aéroports de Montréal vise à devenir un gestionnaire d'aéroports se classant parmi les meilleurs au monde et se distinguant par la qualité de son service à la clientèle, ainsi que par sa rigueur, son efficience et son innovation.

Montréal-Trudeau accentuera son rôle de porte d'entrée continentale et de plaque tournante dynamique pour le trafic passagers entre l'Europe et l'Amérique.

Montréal-Mirabel poursuivra son développement de manière à consolider son statut de plateforme aérospatiale et logistique de calibre mondial.

OBJECTIFS CORPORATIFS

◆ De concert avec nos partenaires gouvernementaux et nos prestataires de services, maintenir la satisfaction de la clientèle à un niveau élevé en exerçant un suivi rigoureux et en optimisant continuellement nos systèmes et procédures.

◆ Conserver auprès de la communauté la réputation d'une administration financièrement solide capable de supporter son service de la dette et son programme d'immobilisations.

◆ Atteindre l'autofinancement de Montréal-Mirabel en y poursuivant le développement industriel et en recherchant une nouvelle vocation pour les actifs immobiliers actuellement vacants.

◆ Devenir un employeur de choix, encourager l'innovation et doter nos employés d'outils performants.

◆ Réduire l'impact environnemental des activités sous notre contrôle direct et suivre l'évolution du projet de navette ferroviaire entre l'aéroport et le centre-ville.

◆ Par le biais de notre filiale, saisir les opportunités d'exportation de notre savoir-faire en matière de gestion aéroportuaire dans une perspective de développement des compétences et de contribution aux revenus non aéronautiques.

À ces objectifs se sont ajoutées tout récemment de nouvelles priorités pour améliorer la performance organisationnelle d'Aéroports de Montréal dans un contexte de concurrence accrue entre les aéroports. Au cours des 3 à 5 prochaines années, la Société entend notamment accroître ses revenus non aéronautiques, augmenter la productivité de ses équipes et relever le niveau de service à la clientèle.

SERVICES AÉROPORTUAIRES

La prestation de services aéroportuaires de qualité répondant aux besoins spécifiques de la collectivité montréalaise constitue la raison d'être d'Aéroports de Montréal. Améliorer la fluidité des mouvements des passagers et des aéronefs, enrichir la desserte aérienne par des vols directs vers des destinations recherchées, adapter les installations aéroportuaires aux exigences du marché et de la réglementation, tels sont quelques-uns des principaux défis.

En plus d'être efficaces, sûrs et sécuritaires, il importe de plus en plus que les processus aéroportuaires soient fluides. L'industrie du transport aérien, qui doit composer avec de nombreuses contraintes réglementaires, se mobilise pour simplifier et accélérer le traitement des passagers et de leurs bagages. L'aéroport Montréal-Trudeau doit ainsi poursuivre ses efforts pour demeurer un chef de file dans ce domaine, notamment par l'intégration des nouvelles technologies. L'instauration récente de bornes de contrôle douanier automatisé en est un bel exemple.

D'autre part, Aéroports de Montréal déploie des efforts continus pour attirer de nouveaux transporteurs à Montréal-Trudeau et stimuler le développement de la desserte aérienne montréalaise. Outre les gains majeurs obtenus au cours des dernières années, y compris des vols directs à longueur d'année sur Istanbul, Panama City, San Francisco, Houston, Doha, Genève et Bruxelles, des opportunités de nouvelles liaisons directes existent à court ou moyen terme, notamment avec l'Asie et l'Amérique du Sud. La concurrence entre les aéroports se faisant de plus en plus vive, ADM prend les mesures appropriées afin de conserver son avantage concurrentiel et d'améliorer ses installations.

Au cours des dernières années, le trafic international a connu une forte poussée, laquelle s'est d'ailleurs poursuivie au cours de la dernière récession alors que les trafics transfrontalier et domestique reculaient. Ainsi, le trafic international représente maintenant environ 38 % du total, comparativement à 32 % en 2005. Des travaux sont prévus ou en cours pour faire face à cette tendance, y compris le

prolongement de la jetée internationale, l’agrandissement du tablier et l’ajout de postes de stationnement d’aéronefs, le réaménagement du hall des départs principal et du hall des arrivées internationales, l’amélioration du parcours des passagers, notamment pour faciliter les correspondances entre le secteur international et les secteurs domestique et transfrontalier.

De façon plus générale, la Société veille à assurer le développement de ses installations aéroportuaires en accord avec l’évolution des besoins des transporteurs aériens et de la collectivité montréalaise. C’est dans cette optique qu’Aéroports de Montréal a élaboré les plans directeurs des aéroports Montréal-Trudeau et Montréal-Mirabel pour la période 2013-2033.

SERVICES IMMOBILIERS,
COMMERCIAUX ET AUTRES

Dans le but de contribuer au développement économique de la région montréalaise, Aéroports de Montréal entend continuer de stimuler le développement immobilier et commercial sur ses deux sites aéroportuaires. Des opportunités existent particulièrement dans les secteurs de l’aérospatiale et de la logistique et les sites présentent des caractéristiques uniques. Toutefois, la mise en valeur du lot 20 (golf 18 trous) à Montréal-Trudeau suppose l’aménagement d’infrastructures municipales telles que aqueducs, égouts, systèmes pluviaux et routes d’accès. Le développement des lots 5 et 6 et de la dernière phase du lot 12 nécessitent également l’aménagement de voies de circulation.

Du côté des services commerciaux, ADM examine diverses pistes de maximisation des revenus tirés de ses activités commerciales (restaurants, boutiques, salons, publicité, etc.), incluant l’aménagement de surfaces commerciales additionnelles. De concert avec les marchands, Aéroports de Montréal poursuit ses efforts pour diversifier l’offre et améliorer le service à la clientèle.

Suite à la reconfiguration du réseau routier en façade de l’aérogare, incluant les accès aux parcs de stationnement, ADM a entrepris de simplifier et dynamiser son offre de produits de stationnement. Le secteur des loueurs de voitures et les débarcadères font ou feront l’objet de travaux de réaménagement et d’agrandissement. De plus, ADM examine diverses options pour la création d’espaces additionnels de stationnement qui pourraient être requis dans l’avenir.

L’autofinancement de Montréal-Mirabel passe, entre autres, par la mise en valeur des bâtiments et terrains anciennement liés au transport de passagers. Les revenus et surtout les économies en frais d’exploitation et taxes

foncières permettraient d’éliminer le déficit dans un avenir plus ou moins rapproché. Cette stratégie est déjà en bonne voie de réalisation, et le démantèlement du bâtiment de l’ancienne aérogare permettra de dégager quelque 200 000 m² de terrains de premier choix qui pourront éventuellement accueillir des projets créateurs d’emplois.

RESSOURCES HUMAINES ET MATÉRIELLES

Conformément à sa vision, Aéroports de Montréal mettra en œuvre différents programmes et plans d’action conçus pour hausser la mobilisation de ses employés et attirer et conserver les meilleurs candidats possible, tout en continuant de cultiver l’excellence. De même, l’entreprise entend assurer le développement des talents et la relève dans un contexte de vieillissement des effectifs et de rareté de la main-d’œuvre.

Pour devenir un gestionnaire parmi les plus performants, la Société a entrepris de revoir en profondeur son organisation et ses processus de travail en vue d’accroître la productivité des équipes et de responsabiliser davantage les employés. Dans cette optique, Aéroports de Montréal vise à fournir à ses employés les technologies de l’information, les solutions d’affaires et les matériels les mieux adaptés pour la gestion optimale des opérations aéroportuaires.

ENVIRONNEMENT ET COLLECTIVITÉS

Dans le cadre de sa politique environnementale et de ses engagements en matière de développement durable, Aéroports de Montréal entend continuer de prendre des mesures afin de réduire l’impact environnemental des activités sous son contrôle direct. Différents programmes visant à réduire la consommation d’énergie et les émissions de gaz à effet de serre sont notamment en cours. De plus, en collaboration avec les municipalités concernées, Aéroports de Montréal a pour politique de mettre en valeur les milieux naturels et de mitiger les impacts de ses projets par des programmes de plantation d’arbres.

De concert avec ses partenaires, la Société entend également continuer de gérer le climat sonore d’une manière responsable, surtout la nuit, en visant un équilibre entre le maintien d’une cohabitation harmonieuse avec les collectivités riveraines et l’offre de services aériens pertinents et compétitifs.

L’accessibilité de Montréal-Trudeau constitue un enjeu crucial pour la compétitivité de l’aéroport et de la ville. Alors que les travaux de réaménagement de l’échangeur Dorval, réalisés par le ministère des Transports du Québec, accusent un important retard, les travaux d’ADM pour reconfigurer le réseau routier en façade de l’aérogare sont terminés depuis 2011.



D’autre part, l’établissement d’un service de train léger (SLR) entre l’Ouest-de-l’Île, l’aéroport Montréal-Trudeau et le centre-ville demeure une priorité. Aéroports de Montréal entend bien offrir sa meilleure collaboration à la Caisse de dépôt et placement du Québec, nouvellement mandatée en ce sens, en vue de la mise en place d’un SLR pour l’aéroport et l’Ouest de Montréal.

Enfin, un volet important de la mission consiste à maximiser la création d’emplois et de valeur ajoutée en développant à leur plein potentiel les actifs sous la responsabilité de la Société et en contribuant au développement touristique et international de Montréal.

COMITÉ DE DIRECTION

Charles A Gratton, vice-président, Services immobiliers et commerciaux
Pierre Gagnon, vice-président, Affaires juridiques et secrétaire
Pierre-Paul Pharand, vice-président, Exploitation, infrastructures aéroportuaires et développement aérien
James C. Cherry, FCPA, FCA, président-directeur général
Christiane Beaulieu, vice-présidente, Affaires publiques et communications
Albert Caponi, CPA, CA, vice-président, Finances et administration, et chef de la direction financière
Joanne Bergeron, vice-présidente, Ressources humaines
Philippe Rainville, CPA, CA, vice-président, Planification aéroportuaire, ingénierie et entretien aérogare

Transparence

REDDITION DE COMPTES

Aéroports de Montréal a pour principes à la fois de rendre des comptes à la collectivité, de pratiquer la transparence dans ses relations avec ses clients et ses diverses parties prenantes et de communiquer ouvertement avec le public. La Société rend compte de son administration de diverses façons, soit :

- ◆ en publiant un rapport annuel qui contient, outre les états financiers audités, des informations spécifiques relatives à la régie d'entreprise, à la rémunération des administrateurs et dirigeants, et aux dérogations à la politique d'acquisition de biens et services;
- ◆ en publiant des communiqués à l'instar des sociétés cotées en bourse;
- ◆ en tenant une assemblée annuelle publique;
- ◆ en tenant une rencontre annuelle avec chacun des organismes de mise en candidature;
- ◆ en respectant les exigences financières des prêteurs obligataires et du syndicat bancaire.

Aéroports de Montréal effectue une tournée annuelle des conseils de ville ou d'arrondissement des collectivités environnantes, dont Dorval, Pointe-Claire et Saint-Laurent.

CONSULTATION

En sus du travail effectué avec le Comité consultatif communautaire, Aéroports de Montréal consulte ses diverses parties prenantes sur toute question pertinente relative à la gestion, à l'exploitation et au développement des aéroports, soit directement, soit par l'intermédiaire de comités mis sur pied expressément à cette fin. En voici quelques exemples :

Comité consultatif sur le climat sonore

Composé de 15 membres désignés respectivement par la Ville de Montréal (1), les villes de Dorval, Pointe-Claire et l'arrondissement de Saint-Laurent (1 chacun), Transports Canada (1), le Gouvernement du Québec (1), Nav Canada (1), les sociétés aériennes (3) et Aéroports de Montréal (5), ce comité se réunit régulièrement pour discuter des questions relatives au climat sonore.

Comité consultatif des compagnies aériennes

Ce comité constitue un forum efficace pour discuter de sujets d'intérêt commun aux transporteurs et pour les représenter officiellement lors de consultations ou de communications formelles avec Aéroports de Montréal, notamment quant au développement des infrastructures requises par l'offre grandissante de services aériens.

Comité des exploitants de l'aéroport

Regroupant des membres de la direction d'Aéroports de Montréal, des chefs d'escale de transporteurs, des représentants des services d'inspection fédéraux, de Nav Canada, des manutentionnaires et d'autres fournisseurs de services à l'aviation, ce comité veille à la coordination des activités aéroportuaires.

Plan directeur

La mise à jour du Plan directeur de l'un et l'autre aéroport doit faire l'objet de consultations auprès de divers groupes selon ce qu'Aéroports de Montréal juge approprié, incluant les municipalités de Montréal, de Mirabel et le Comité consultatif communautaire. Une fois les commentaires reçus, la mise à jour doit ensuite être déposée auprès du ministre des Transports du Canada. Les plans directeurs des Aéroports de Montréal-Trudeau et Montréal-Mirabel ont fait l'objet de consultations en 2013 et ont été déposés auprès du ministre des Transports du Canada. Ces plans couvrent la période 2013-2033.

Plan d'utilisation des sols

Un plan de consultations doit être déposé auprès de Transports Canada préalablement à toute modification du plan d'utilisation des sols. Ces consultations doivent être effectuées auprès du Comité consultatif communautaire ainsi qu'auprès de divers autres organismes, instances et ministères selon ce qu'Aéroports de Montréal juge approprié. Une demande d'approbation des modifications envisagées doit ensuite être déposée auprès du ministre des Transports du Canada.

INFORMATION

Le public dispose de différents moyens pour communiquer avec un représentant d'Aéroports de Montréal ou pour accéder à l'information relative aux activités de la Société, y compris les suivants :

- ◆ en consultant le site Web d'Aéroports de Montréal à l'adresse www.admtl.com;
- ◆ en composant les numéros des renseignements généraux (514 394-7377 ou 1 800 465-1213);
- ◆ en remplissant une carte-commentaires disponible en différents endroits de l'aérogare;
- ◆ le public voyageur peut également faire part de ses commentaires, questions ou suggestions soit par téléphone (514 633-3351), soit par télécopieur (514 394-7356) ou encore par courriel (yulclientele@admtl.com);
- ◆ en communiquant par écrit avec les Affaires publiques.

Aéroports de Montréal procède à des sondages sur une base continue afin de s'assurer que les services aéroportuaires répondent adéquatement aux attentes des clients; près de 2 300 passagers sont interviewés chaque trimestre sur différents aspects du service à la clientèle.

Rapport sur les contrats n'ayant pas fait l'objet d'un appel d'offres public

Conformément aux Principes d'imputabilité de Transports Canada, aux Règlements généraux et à la Politique d'Acquisition de biens et services d'Aéroports de Montréal, tous les contrats supérieurs à 100 000 \$ doivent faire l'objet d'un appel d'offres public, à moins que le Conseil d'administration, pour des motifs d'efficacité et de praticabilité, n'en décide autrement. Dans tous les cas, un processus de validation du prix est systématiquement appliqué.

MOTIFS DE DÉROGATION

A – Lorsqu'Aéroports de Montréal considère qu'il est plus efficient d'octroyer un nouveau contrat à un fournisseur actuel, lorsque les fournisseurs des services ont acquis une expérience particulière en rapport avec le contrat précédent ou lorsqu'il est urgent d'entreprendre des travaux afin d'éviter de causer préjudice à la sécurité des lieux et personnes. Dans la majorité des cas, l'octroi de ces contrats a fait l'objet d'appels d'offres sur invitation.

B – Lorsque la technologie acquise demeure la propriété du fournisseur, est sous brevet ou licence ou que l'expérience et l'expertise spécialisée du fournisseur sont quasi exclusives ou lorsque le maintien d'une source d'approvisionnement est indispensable compte tenu d'investissements importants déjà effectués pour établir un standard.

CONTRATS DE 1 M\$ ET PLUS

LE TABLEAU SUIVANT IDENTIFIE LES CINQ (5) CAS DE DÉROGATION DE 2014 POUR DES CONTRATS DE 1 M\$ ET PLUS

Valeur des contrats	Entreprise	Nature du contrat	Motif de l'octroi
7 782 690 \$US	ThyssenKrupp Airport Systems	Acquisition de passerelles pour la jetée internationale	A
1 061 469 \$US	ThyssenKrupp Airport Systems	Modernisation de passerelle	A
2 949 276 \$	ARINC International of Canada, ULC	Soutien du « Common Use System » (bornes d'enregistrement)	A
2 422 767 \$	Microsoft	Acquisition de licences d'entreprise	B
1 245 900 \$	Bell Mobilité	Radiocommunication sur le réseau partagé P25	B

CONTRATS DE MOINS DE 1 M\$

Motif de dérogation A

Artopex Plus, Restauration de bancs dans les jetées – Asselin mécanique industrielle inc., Travaux de relocalisation d'une passerelle d'embarquement – Demix construction inc., Travaux pour l'ajout d'une passerelle d'embarquement – Cofomo inc., Services-conseils TI – Groupe informatique Techsolcom inc., Services-conseils TI – ESI technologie de l'information inc., Services-conseils TI – Société-conseil groupe LGS, Services-conseils TI – Conseils Atelya, Implantation SharePoint – Construction Chartel inc., Aménagement du salon VIP Air Canada – Gardium sécurité inc., Surveillance des parcs de stationnement – Groupe Lessard inc., Murs-rideaux dans le secteur commercial – Hypertec Systèmes, Acquisition de tablettes mobiles renforcées – Ingenia Technologies inc., Acquisition d'une unité de toit – KPMG LLP, Étude de la desserte aérienne – Le groupe Vespo inc., Construction de deux postes temporaires de contrôle de véhicules non passagers – Les constructions Serbec inc., Réaménagement du secteur des correspondances aux arrivées internationales – Les grands travaux Soter inc., Travaux civils pour la construction d'un poste temporaire de contrôle de véhicules non passagers – Nurun inc., Sites Internet et mobile – Otis Canada inc., Acquisition d'un monte-charge pour quai de livraison – Prud'homme Mercier et associés, Évaluation de la valeur marchande et immobilière de terrains – Roxboro Excavation inc., Déplacement de la conduite d'aqueduc pour la construction d'un quai de livraison – SEA 2000 International, Gestion de la consigne-vestiaire à l'aérogare – Synergie électrique inc., Travaux électriques pour la construction d'un poste temporaire de contrôle de véhicules non passagers – Le groupe Créatech, Implantation SAP Success Factor, MRS et soutien du système R/3 – Fibre noire Internet inc., Haute disponibilité et lien Internet vers les salles de serveurs – Financière Banque Nationale, Analyse stratégique – Barich Inc., Services professionnels en solution Airport Management System.

Motif de dérogation B

Safagate Airports Systems Inc., Acquisition de systèmes de guidage radar – Aviation Ground Equipment Corp, Acquisition de Ground Power Units – Global Payments, Traitement des cartes de crédit dans les stationnements – Solotech inc., Travaux sur le système de publidiffusion de la jetée internationale – Jaquith Industries Inc., Acquisition d'équipements électroniques pour voies de circulation – ADB Airfield Solution, Réhabilitation de voies de circulation et acquisition d'équipements électriques pour VRF – Team Eagle Ltd, Acquisition de tracteurs avec brosse frontale – Alstef Canada inc./Alstef Automation, Automatisation et réaménagement des points de passage au secteur des départs transfrontaliers – Twist Inc., Acquisition de systèmes automatiques de boyaux d'air pour aéronefs – Ville de Montréal (BTM), Émission des permis d'aéroport et perception des frais d'inscription et droits afférents – ERA, Acquisition d'unités de repérage de véhicules pour radars – Vidtronix LLC, Acquisition d'imprimantes MAP pour cartes d'embarquement et étiquettes à bagages – Precise Parklink Inc., Migration du logiciels de stationnement Skidata – Régulvar inc., Sécurisation de systèmes et remplacement de contrôleurs – DFI Technologies Inc., Acquisition de postes de travail pour bornes libre-service – GrayMatter, Solution Intelligence d'Affaires – Cofely Services S.E.C., Soutien de l'application « Bagage Reconciliation System » – Honeywell Itée, Mise à niveau de la capacité du système « Enterprise Buildings Integrator » – Société de contrôle Johnson Canada SEC, Entretien des refroidisseurs – Bell Canada, Acquisition d'équipements pour salles de serveurs, consoles téléphoniques des centres d'appels, équipements Cisco et équipements Network Operation Center – Bell Canada/EMC Corporation, Licences pour solution de sauvegarde de réserve – Bell Mobilité, Téléphonie cellulaire – Nanolumens, Acquisition de panneaux et d'écrans d'affichage dynamique.



Une connectivité aérienne enviable

Aéroports de Montréal a confié à la firme KPMG-SECOR le soin de réaliser une étude objective sur la qualité de la desserte aérienne de Montréal. En voici les principales constatations:

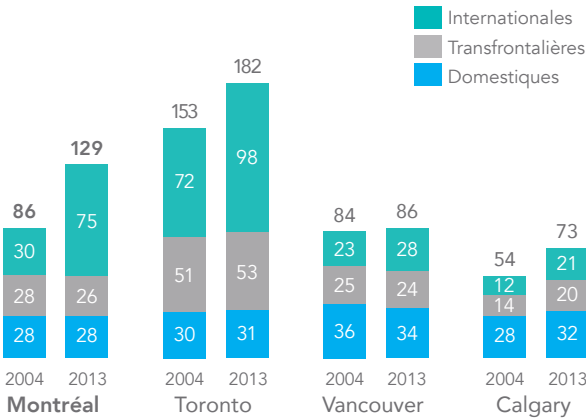
- ♦ Montréal jouit d’une desserte aérienne cohérente avec l’envergure de son marché : la quasi-totalité des destinations importantes dans le monde offrant une demande suffisante sont déjà desservies directement de Montréal.
- ♦ Qui plus est, la connectivité aérienne de Montréal se compare avantageusement à celle d’autres villes d’Amérique du Nord de taille similaire. Si on prend en considération la richesse économique du territoire, elle apparaît encore plus appréciable par rapport à celle de villes comparables.
- ♦ En dépit d’une croissance économique sous la moyenne, Montréal est la ville dont la desserte aérienne s’est le plus améliorée au cours des dix dernières années.

LES FAITS

Au cours de la période 2004-2013, le nombre total de passagers à Montréal-Trudeau a connu une hausse annuelle moyenne de 4,6 %, soit une croissance de beaucoup supérieure à celle du PIB du Québec. Le segment des passagers internationaux a connu la plus forte progression durant cette période, avec un taux de croissance annuel moyen de 9,8 %.

NOMBRE DE DESTINATIONS DESSERVIES EN VOLS DIRECTS

VOLS RÉGULIERS ET SAISONNIERS, 2004 ET 2013



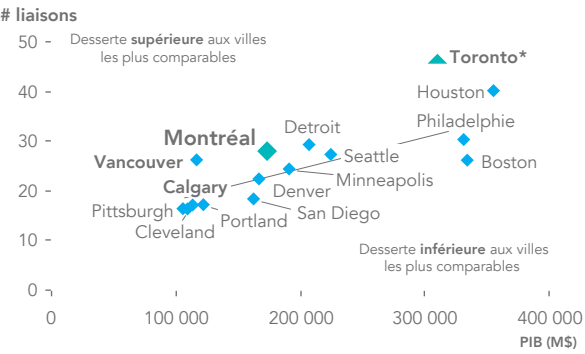
Montréal-Trudeau est le plus « international » des grands aéroports canadiens, avec 38 % de passagers internationaux (62 % si on inclut les passagers voyageant vers les États-Unis).

Le nombre total de destinations directes au départ de Montréal oscille autour de 130, dont plus de 75 destinations internationales comparativement à 30 il y a dix ans. En 2014 seulement, quatre destinations se sont ajoutées à l’horaire : Istanbul, Panama City, Tunis et Prague. Et cela se poursuit puisque d’autres ajouts importants sont prévus pour 2015, dont Pékin et Budapest.

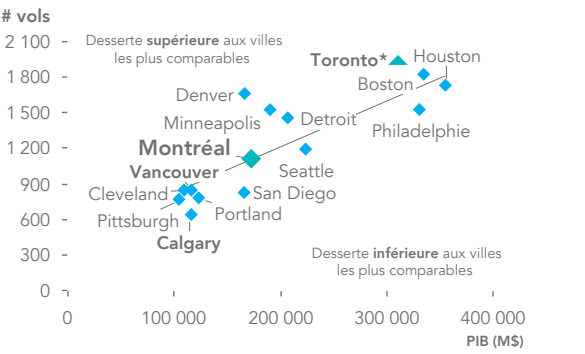
NOMBRE DE LIAISONS ET DE VOLS DIRECTS PAR RAPPORT AU PIB

VERS LES 123 VILLES MAJEURES, POUR LES DESTINATIONS DESSERVIES TOUTE L’ANNÉE AVEC UN MINIMUM DE 3 VOLS PAR SEMAINE

Nombre de liaisons directes par rapport au PIB



Nombre de vols directs par rapport au PIB



Note
* Toronto a été exclue du calcul des droites de régression, étant donné son statut de hub international majeur

Montréal est connectée directement de façon significative à 37 des 123 villes mondiales les plus influentes*, dont 32 à raison d’un minimum de 3 vols par semaine. Sur ces 32 villes, 17 comptent parmi les plus grands hubs internationaux. Il est ainsi possible de rejoindre toutes les villes mondiales les plus influentes, sauf une (Shenzhen, en Chine), avec un vol direct ou une seule correspondance.

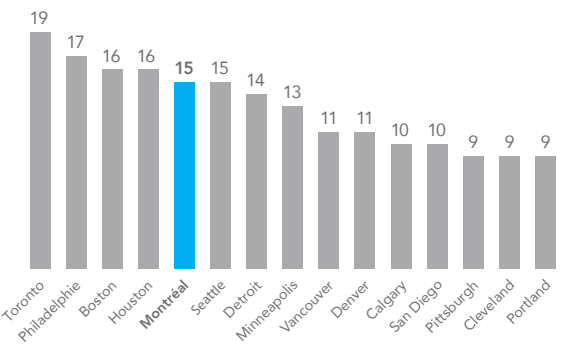
Montréal se situe au 2^e rang au Canada pour le nombre total de destinations et au 5^e rang parmi 15 aéroports

nord-américains** pour le nombre de liaisons vers les villes mondiales les plus influentes ainsi que vers les hubs internationaux majeurs.

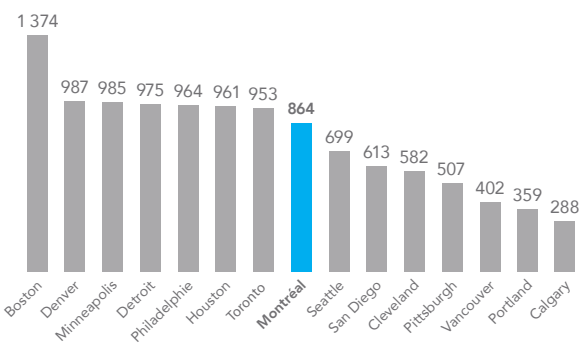
Montréal est dotée d’une desserte enviable vers l’Europe et de plus en plus vers le Moyen-Orient et l’Afrique du Nord. En outre, elle figure au 2^e rang canadien pour le nombre de destinations soieil.

NOMBRE DE LIAISONS ET DE VOLS DIRECTS VERS LES 25 HUBS INTERNATIONAUX MAJEURS POUR LES DESTINATIONS DESSERVIES TOUTE L’ANNÉE AVEC UN MINIMUM DE 3 VOLS PAR SEMAINE, FÉVRIER 2013 – FÉVRIER 2014

Nombre de liaisons directes régulières

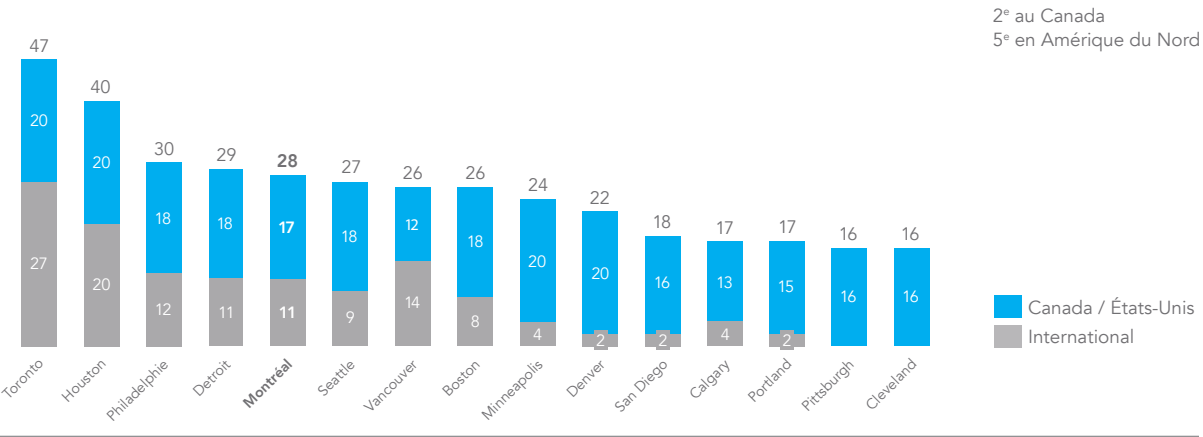


Nombre de vols directs



NOMBRE DE LIAISONS DIRECTES RÉGULIÈRES VERS LES VILLES MAJEURES

LIAISONS DIRECTES VERS LES 123 VILLES MAJEURES DESSERVIES TOUTE L’ANNÉE AVEC UN MINIMUM DE 3 VOLS PAR SEMAINE FÉVRIER 2013 – FÉVRIER 2014



Notes
* 123 villes mondiales les plus influentes selon le classement de la GaWC (Global World Cities Research Network)
** 15 villes nord-américaines : Boston, Calgary, Cleveland, Denver, Detroit, Houston, Minneapolis, Montréal, Philadelphie, Pittsburgh, Portland, San Diego, Seattle, Toronto et Vancouver

Transporteurs

Pour être rentable, une liaison internationale doit compter sur une demande origine-destination minimale de 40 000 passagers par année. Ce seuil est actuellement atteint à Montréal dans le cas de 27 villes mondiales. Les villes qui n’atteignent pas ce seuil ont peu de chance d’être desservies, à moins d’être un hub stratégiquement situé comme Amsterdam ou Doha. Par contre, avec seulement 10 % de la demande minimale requise, la ville d’Helsinki, souvent citée en exemple comme ville technologique, présente très peu d’intérêt pour un transporteur.

L’AVENIR

En ce qui concerne l’avenir, Montréal peut miser sur son positionnement en tant que plaque tournante entre l’Amérique du Nord et l’Europe, ainsi que de plus en plus vers le Moyen-Orient/Afrique du Nord, pour développer son trafic de correspondance.

Le déploiement de nouveaux avions long-courriers plus petits tel le Dreamliner, qui abaissent le niveau d’achalandage minimal nécessaire pour certaines destinations, pourra éventuellement rendre rentables des liaisons vers d’autres villes majeures.

Enfin, selon l’étude KPMG-SECOR, les grandes alliances internationales présentes à Montréal-Trudeau peuvent augmenter son attrait auprès des transporteurs étrangers.

Pour plus de détails, l’étude est disponible sur le site admtl.com.

DEMANDE POTENTIELLE ORIGINE-DESTINATION VERS LES DESTINATIONS LES PLUS POPULAIRES EN AMÉRIQUE DU SUD ET EN ASIE

DEMANDE POTENTIELLE DE PASSAGERS ENTRE MONTRÉAL ET LES DESTINATIONS LES PLUS POPULAIRES DES RÉGIONS CONCERNÉES, 2013

Amérique du Sud



Asie



31 TRANSPORTEURS PASSAGERS

10 TRANSPORTEURS CANADIENS

Air Canada – Air Creebec – Air Inuit – Air Transat – CanJet Airlines – First Air – Porter – Provincial Airlines
Sunwing Airlines – WestJet

17 TRANSPORTEURS INTERNATIONAUX

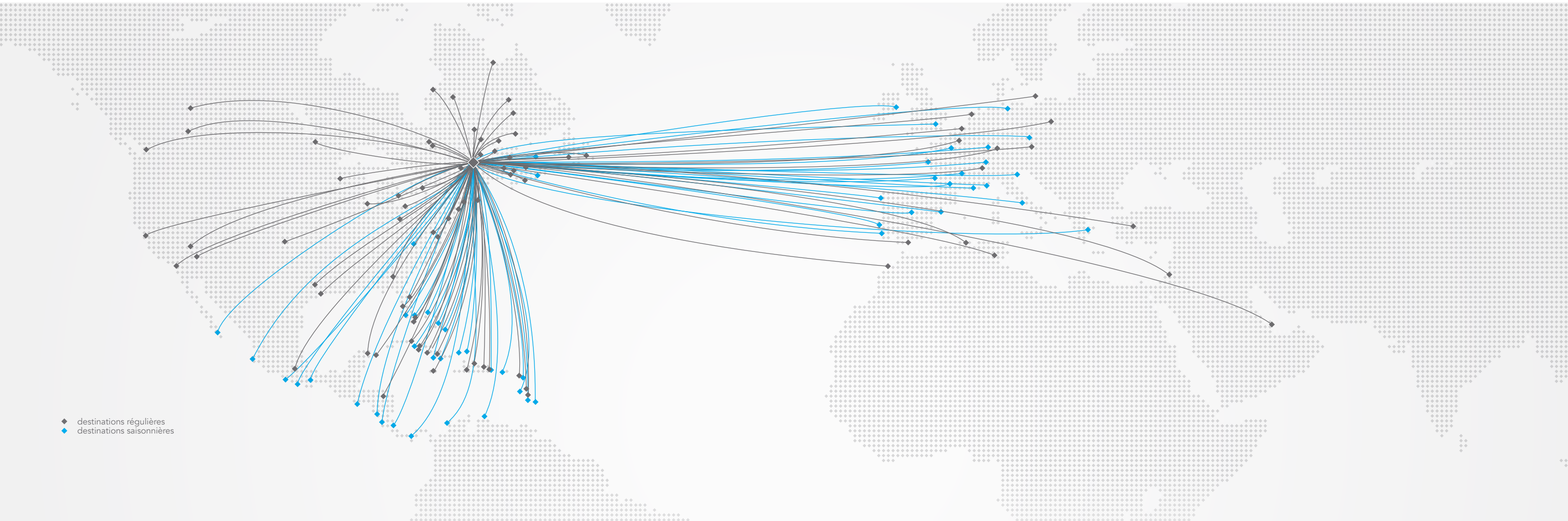
Aeromexico – Air Algérie – Air France – Air Saint-Pierre – British Airways – Copa Airlines – Corsair – Cubana de Aviación
KLM – Lufthansa – Qatar Airways – Royal Air Maroc – Royal Jordanian – SATA Internacional – SWISS – Syphax
Turkish Airlines

4 TRANSPORTEURS AMÉRICAINS

American Airlines – Delta Air Lines – United Airlines – US Airways

20 TRANSPORTEURS TOUT-CARGO

American Int’l Airways – Ameristar Jet Charter – Atlas Air Inc. – CargoJet – CargoLux – Castle Aviation
Contract Air Cargo – Dubai Air Wing – FedEx – Kalitta Flying Service – Kelowna Flightcraft – Martinair
McNeely Charter Services – Morningstar Air Express – Nippon Cargo Airlines – Nolinor Aviation
Northern Air Cargo – Royal Air Freight – Skylink Express – UPS



◆ destinations régulières
◆ destinations saisonnières

SERVICES PASSAGERS

132 DESTINATIONS DONT 87 DESTINATIONS RÉGULIÈRES
ET 45 DESTINATIONS SAISONNIÈRES

27 DESTINATIONS AU CANADA, DONT 13 AU QUÉBEC

Régulières (26) – Bagotville, QC – Baie-Comeau, QC – Bathurst, NB – Calgary, AB – Charlottetown, PE – Chibougamau, QC
Edmonton, AB – Fredericton, NB – Halifax, NS – Kuujuaq, QC – Kuujuarapik, QC – La Grande, QC – Moncton, NB – Mont-Joli, QC
Ottawa, ON – Québec, QC – Rouyn-Noranda, QC – St-Jean, NB – Sept-Îles, QC – St. John’s, NL
Toronto (Billy Bishop), ON – Toronto (Pearson), ON – Val-d’Or, QC – Vancouver, BC – Wabush, NL – Winnipeg, MB
Été (1) – Îles de la Madeleine, QC

26 DESTINATIONS AUX ÉTATS-UNIS

Régulières (23) – Atlanta, GA – Boston, MA – Charlotte, NC – Chicago, IL – Cleveland, OH – Dallas/Fort Worth, TX
Denver, CO – Detroit, MI – Fort Lauderdale, FL – Hartford, CT – Houston, TX – Las Vegas, NV – Los Angeles, CA – Miami, FL
Minneapolis/St. Paul, MN – New York (JFK), NY – New York (LGA), NY – Newark, NJ – Orlando (International), FL
Philadelphie, PA – San Francisco, CA – Washington (Dulles), DC – Washington (Reagan), DC
Hiver (3) – Fort Myers, FL – Tampa, FL – West Palm Beach, FL

79 DESTINATIONS DANS LE MONDE (EXCLUANT CANADA ET ÉTATS-UNIS)

Régulières (38) – Alger, Algérie – Amman, Jordanie – Amsterdam, Pays-Bas – Bruxelles, Belgique – Camaguey, Cuba
Cancun, Mexique – Casablanca, Maroc – Cayo Coco, Cuba – Cayo Largo, Cuba – Cienfuegos, Cuba – Cozumel, Mexique
Doha, Qatar – Fort-de-France, Martinique – Francfort, Allemagne – Genève, Suisse – Holguin, Cuba – Istanbul, Turquie
Londres (Heathrow), Royaume-Uni – Málaga, Espagne – Mexico, Mexique – Montego Bay, Jamaïque – Munich, Allemagne
Panama, Panama – Paris (CDG), France – Pointe-à-Pitre, Guadeloupe – Port-au-Prince, Haïti – Puerto Plata, République Dominicaine
Puerto Vallarta, Mexique – Punta Cana, République Dominicaine – Roatan, Honduras – Samana, République Dominicaine
Saint-Martin, Antilles néerlandaises – San Salvador, Bahamas – Santa Clara, Cuba – St-Pierre, St-Pierre-et-Miquelon – Tunis, Tunisie
Varadero, Cuba – Zurich, Suisse

Été (19) – Athènes, Grèce – Bâle-Mulhouse, Suisse – Barcelone, Espagne – Bordeaux, France – Dublin, Irlande
Lisbonne, Portugal – Londres (Gatwick), Royaume-Uni – Lyon, France – Madrid, Espagne – Marseille, France – Nantes, France
Nice, France – Paris (Orly), France – Ponta Delgada, Portugal – Porto, Portugal – Prague, République Tchèque – Rome, Italie
Toulouse, France – Venise, Italie

Hiver (22) – Acapulco, Mexique – Antigua, Antigua-et-Barbuda – Aruba, Aruba – Bridgetown, Barbade – Cartagena, Colombie
Freeport, Bahamas – Huatulco, Mexique – Ixtapa/Zihuatanejo, Mexique – La Ceiba, Honduras – La Romana, République Dominicaine
Liberia, Costa Rica – Los Cabos, Mexique – Managua, Nicaragua – Manzanillo, Cuba – Nassau, Bahamas
Providenciales, Turks et Caicos – Sainte-Lucie, Sainte-Lucie – San Andres Island, Colombie – San José, Costa Rica
San Juan, Puerto Rico (É.-U.) – San Salvador, El Salvador – Santiago, Cuba

English copies of this report are available from:
Public Affairs and Communications,
Aéroports de Montréal
800 Leigh-Capreol Place, Suite 1000,
Dorval, Québec CANADA H4Y 0A5
Telephone: 514 394-7201
Fax: 514 394-7356
www.admtl.com

